



Académie des sciences d'outre-mer

Chemin de mémoire des troupes d'outre-mer à Verdun et sur le champ de bataille (rive droite)

proposé,
à l'initiative du Pr Jeanne-Marie Amat-Roze,
par l'Académie des sciences d'outre-mer
à l'occasion du centenaire de la Bataille de Verdun

inauguré le
9 septembre 2016 au fort de Douaumont

L'Académie des Sciences d'outre-mer s'est associée à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre en présentant un programme quinquennal « Les outre-mer français dans la Grande Guerre ». Ce programme porte sur tous les hommes, combattants et travailleurs, venus des Afriques, des Antilles-Guyane, de l'océan Indien, d'Asie et du Pacifique. Quel que fût leur statut, ces hommes eurent en commun d'avoir traversé les mers pour venir défendre la France.

Les nécropoles de la bataille de Verdun rassemblent plus de 55 000 soldats identifiés et des milliers d'inconnus. La photographie prise en 2013 à la nécropole de Rembercourt-aux-Pots (dans le sud de la Meuse) illustre cette convergence de destins vers la métropole. Il reste qu'il est exceptionnel de rencontrer ainsi, reposant côte à côte, un Africain du nord, un Malgache, un Indochinois, un Africain de l'ouest.



L'Académie des sciences coloniales – qui devint Académie des sciences d'outre-mer en 1957 – naquit de personnes qui avaient mesuré le rôle de l'outre-mer au cours du premier conflit mondial puis qui eurent le souci de le valoriser. L'Académie d'aujourd'hui s'inscrit dans cette dimension ; elle entend rappeler la portée de la participation de l'outre-mer au conflit et à la victoire par des initiatives à caractère à la fois scientifique, pédagogique et à destination du grand public. Elle s'est donnée pour mission d'apporter de la lisibilité à des faits et à des connaissances dispersés, et de rendre ainsi hommage aux forces d'outre-mer dans les registres multiples de leurs engagements comme de leurs héritages.

Au cours du conflit et aux lendemains de la victoire, la France conduisit, vis-à-vis des combattants et des travailleurs coloniaux, une politique des « égards ». L'édification de monuments commémoratifs, de bâtiments, de statues, de carrés militaires dans certains cimetières, le choix de noms de rues et de places, la réalisation de plaques commémoratives, de collections de musée, de fonds photographiques... rappellent la présence de ces hommes venus d'outre-mer.

L'objectif d'un chemin de mémoire est de rassembler puis de fixer sur un itinéraire les traces directement visibles aujourd'hui de ce passé, et de valoriser ce patrimoine mémoriel dans une démarche de transmission des savoirs. Cette démarche s'inscrit dans le travail plus large de la mémoire et de l'empreinte de la Grande Guerre. Les traces dans le paysage d'aujourd'hui (monuments, tombes, stèles, plaques...) sont l'accroche sur laquelle se fonde et se développe l'itinéraire. Elles sont associées à des photographies et à des paroles de témoins rassemblées dans des récits qui apportent un vécu inestimable.

Le chemin de mémoire des troupes d'outre-mer à Verdun et sur son champ de bataille est réalisé en collaboration avec l'Office national des Forêts. Il s'inscrit dans le contrat de projets du label « *Forêt d'exception* » de la forêt domaniale de Verdun. Le périmètre *forêt d'exception* ne concerne que le champ de bataille de la rive droite de la Meuse. Par conséquent, les sites des combats de rive gauche, comme la Cote 304 et le Mort-Homme, ne sont pas abordés.

Le chemin réunit les lieux suivants.

A Verdun

- 1- L'Hôtel de ville et son *Musée de Guerre*
- 2 - Le monument *A la Victoire et aux soldats de Verdun*
- 3 - Le monument *Aux Enfants de Verdun morts pour la France*
- 4 - La plaque au général Charles Mangin
- 5 - La nécropole nationale du Faubourg-Pavé
- 6- La montée sur le champ de bataille, paroles de témoins

Sur le champ de bataille

- 7- Le Mémorial de Verdun
- 8 – Le village « mort pour la France » de Fleury-devant-Douaumont
- 9 - La stèle de Thiaumont
- 10 - L'Ossuaire de Douaumont
- 11 - La nécropole de Fleury-devant-Douaumont
- 12 - Le monument aux soldats musulmans de Douaumont
- 13 - Le fort de Douaumont

Autres traces sur le champ de bataille

- 14 - La batterie d'artillerie 6-3 du bois de la Laufée
- 15 - Le village « mort pour la France » de Haumont-près-Samogneux
- 16 – Les monuments individuels de deux soldats du 4^e régiment de zouaves

Nécropoles de la bataille de Verdun

- 17 - Tombes d'engagés volontaires dans l'armée française : nécropoles de Glorieux et de Senoncourt-les-Maujouy
- 18 - Autre exemple : nécropole de Vadelaincourt

19 - La Voie Sacrée et la mairie de Souilly

20 - Des traces effacées aujourd'hui, portées sur les cartes de canevas de tir de 1917 du village « mort pour la France » de Beaumont-en-Verdunois

Le chemin de mémoire et le document présenté ont été construits par Jeanne-Marie Amat-Roze, présidente honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer, responsable du programme Grande Guerre. Ce projet a reçu le soutien de la Mission Histoire du département de la Meuse. Que son directeur le colonel Alain Artisson soit ici remercié. Mes remerciements s'adressent aussi à l'ONF Centre Verdun pour son appui, dont madame Gersende Gérard, responsable du Service Forêt, pour nos fructueux échanges.

La mise en forme du document à destination du site verdun-meuse.fr a été réalisée par Chloé Arquevaux et Marie Weyland de la Mission Histoire du département de la Meuse. Qu'elles soient ici remerciées.

VERDUN

1 - L'Hôtel de ville

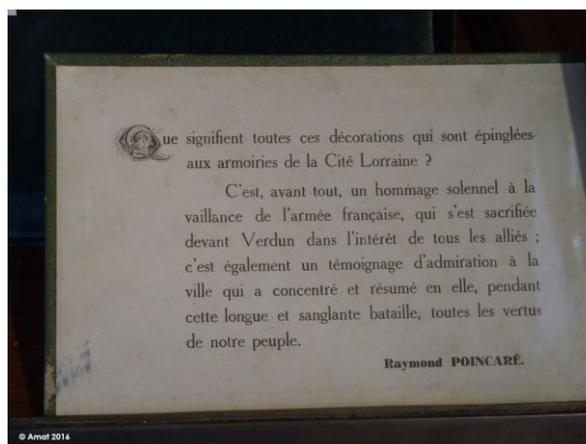
L'Hôtel de ville est un élégant hôtel particulier construit au 17^e siècle par Nicolas Japin, fermier général et contrôleur des poudres du Roi (Louis XIII).

Le Musée de Guerre. C'est en 1925 que le député-maire Victor Schleiter demanda la création d'un lieu où seraient conservés et exposés des documents de la Grande Guerre. Ce fut le *Musée de Guerre*. Il comprend trois salles.

Au centre, la *Salle des Décorations* (mobiliers des ateliers Majorelle de Nancy) expose les 28 médailles attribuées à Verdun entre le 13 septembre 1916 et l'année 1929, faisant de Verdun la ville la plus décorée de France. Les nations remettent leurs plus hautes décorations ; par exemple, le Cambodge : la Médaille d'Or de l'Ordre Royal, le Laos : l'Ordre Royal des Millions d'Eléphants et du Parasol Blanc ; le Maroc : la Croix du mérite militaire Chérifien.

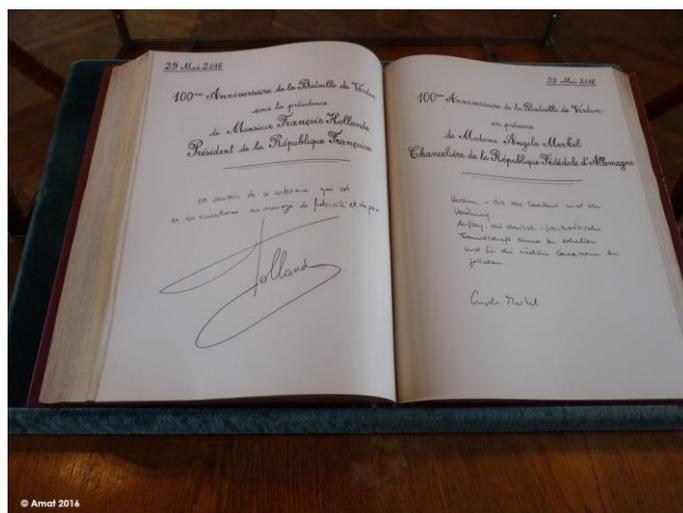


(Quelques médailles)



(Texte de Poincaré)

Dans cette salle se trouve aussi le Livre d'Or qui recueille les signatures de personnalités civiles, militaires, religieuses françaises et étrangères. Le Livre s'ouvre le 13 septembre 1916 par une reproduction du discours du président de la République Raymond Poincaré prononcé à la citadelle souterraine. Il remet la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme à la ville. Au fil des pages du 3^e volume, commencé en 1961, nous relevons les signatures de Sœur Emmanuelle, du général Bigeard..., et, à la date du 29 mai 2016, les signatures du président de la République François Hollande et de la chancelière Angela Merkel, reçus à l'Hôtel de Ville en cette année du centenaire de la bataille de Verdun.



(Le Livre d'Or à la date du 29 mai 2016)

A gauche, la *Salle de Verdun et des généraux français* expose des bustes et portraits des généraux Pétain, Mangin, Joffre, Nivelle, Guillaumat, des manuscrits, des photographies des destructions urbaines et des objets ayant appartenu aux grands chefs militaires.



(Buste du général Charles Mangin)

A droite, la *Salle des Livres d'Or et des villages détruits* présente les *Livres d'Or des Soldats de Verdun* ainsi que les diplômes et les Croix de guerre décernés aux 9 villages détruits et non reconstruits de la Zone Rouge. La salle fut inaugurée le 17 juin 1956 par René Coty, président de la République. Dans un meuble vitré, dont la corniche est surmontée d'un

bronze de poilu dû au sculpteur Gaston Broquet, les livres renferment les noms, prénoms, grades, unités des combattants titulaires de la Médaille de Verdun. Ils sont classés en trois catégories : M = les livres des Morts identifiés et inhumés dans les cimetières militaires de la Meuse ; A = les livres des soldats Américains de la Grande Guerre (par décision exceptionnelle, la médaille fut aussi décernée à des Américains libérateurs de Verdun le 31 août 1944) ; V = les livres de combattants sur Vivants.

(J'adresse mes vifs remerciements à monsieur Michel Blanchet, chef du protocole de la Ville, pour la fructueuse visite de ce Haut Lieu).



(Les Livres d'Or)



(La médaille commémorative de Verdun)

Source : F. Médard, « La médaille commémorative de Verdun », in 14-18, n° 17, déc. / janv. 2004, p. 4.

La médaille de Verdun est attribuée à un combattant du champ de bataille de Verdun à la suite d'une demande faite par la famille et l'instruction du dossier.

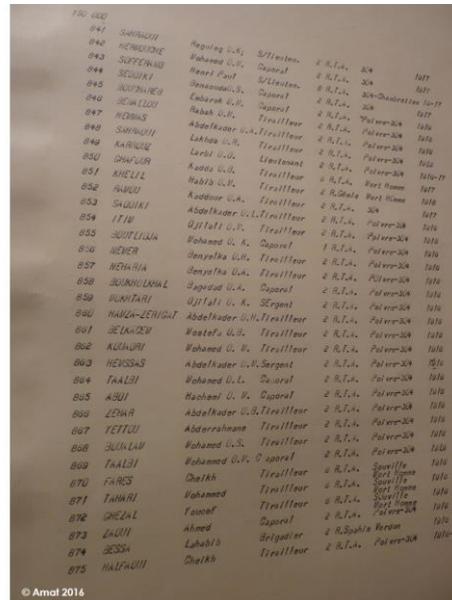
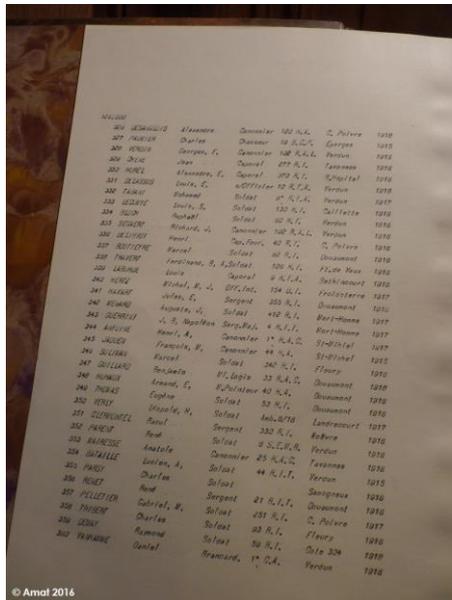
Exemples de titulaires de la médaille de Verdun : René PASCALIS, cavalier au 2^e escadron du 2^e régiment de Chasseur d'Afrique, escadron divisionnaire de la 133^e DI. Son diplôme mentionne que « *sous les obus, les tirs ennemis ou le gaz, il s'est battu pour sa nation mais aussi pour sa vie. Animé d'un esprit de dévouement à toute épreuve, il a lutté nuits et jours auprès de ses camarades.* »



(Diplôme de M. Pascalis)

Source : www.verdun-meuse.fr Liens de mémoire, n° 1, Journal de l'échange Verdun-Caen, octobre 2014.

Dans les livres des « Vivants », en lien avec les fiches extraites des fichiers de la crypte du Monument à la Victoire (voir site n° 2) : Mohamed Ould Lakhdar TAALBI, caporal 2^e RTA, Cote du Poivre 304, Mohamed Ould Mohamed TAALBI, caporal 2^e RTA, Cote du Poivre 304, Mohamed TABANI, soldat 2^e RTA, Verdun 1917.



(Extraits du Livre d'Or)

A une exception près, la liste des médaillés de la photo de gauche ne comporte que des soldats du 2^e RTA. Cette feuille est exemplaire de la demande de reconnaissance des familles et de l'honneur d'avoir obtenu cette reconnaissance.

2 - Le monument A la Victoire et aux soldats de Verdun



(Monument à la Victoire et aux soldats de Verdun)

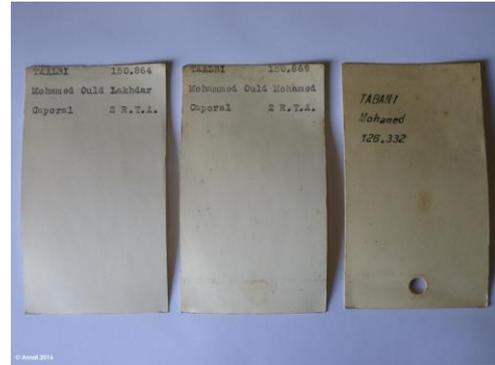
Construit au centre-ville sur les anciens remparts du *castrum* romain remis au jour après les bombardements de la bataille de 1916, le monument à la Victoire et aux soldats de Verdun fut inauguré le 23 juin 1929 en présence de Gaston Doumergue (membre fondateur en 1922 de l'Académie des sciences coloniales, devenue Académie des sciences d'outre-mer en 1957),

président de la République, Raymond Poincaré, président du Conseil, le maréchal Pétain, Paul Doumer (membre fondateur de l'Académie des sciences coloniales et président de l'année académique 1926-1927), président du Sénat, accompagnés de « 5 Ministres, 10 Ambassadeurs, 42 Drapeaux régimentaires, 5 000 Anciens Combattants, des plus grands Chefs aux simples Soldats, et d'une foule énorme et enthousiaste. On fêtait en même temps la renaissance de la Cité, détruite en 10 mois, rebâtie en 10 ans » (Extrait du texte de la crypte).

Les 73 marches de l'escalier monumental conduisent à une crypte. Elle abrite les fichiers des 200 000 combattants titulaires de la médaille de Verdun et le premier Livre d'Or.



(Meuble des fichiers de la crypte)



(Exemple de trois fiches)

La tour, haute de 30 mètres, est sommée par la statue d'un guerrier franc, appuyé sur son épée et regardant vers le champ de bataille. Deux canons russes, pris par les Allemands, repris par les Français, encadrent la tour. Architecte : Léon Chesnay, maître d'œuvre de la reconstruction de Verdun, sculpteur : Jean Boucher (1870-1939), ancien combattant de Verdun, ferronnier d'art : Victor Prouvé (1858-1943), qui réalisa la porte de la crypte.



(Photo la porte de la crypte)



(Porte Flamme et à l'arrière-plan le premier Livre d'Or des soldats titulaires de la médaille de Verdun)

Ce monument est le théâtre annuel d'une cérémonie patriotique unique organisée par le Comité de la Voie Sacrée et de la Voie de la Liberté. La Flamme du Souvenir est prélevée sur la tombe du Soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe à Paris et acheminée par étapes à Verdun. Après une cérémonie au monument aux Morts, la flamme est déposée dans la crypte du monument à la Victoire. Veillée par les associations patriotiques, elle y brûle du 1^{er} au 11 novembre puis regagne Paris. (D'après le site verdun-meuse.fr).

3 - Le monument *Aux Enfants de Verdun morts pour la France*



(Monument Aux Enfants de Verdun morts pour la France)

Ce monument, œuvre de deux Verdunois, Forest, architecte, et Grange, sculpteur, symbolise par un mur de soldats la célèbre devise de Verdun « On ne passe pas ». Inauguré le 1^{er} novembre 1928 par André Maginot, ministre des Colonies, le monument met en scène cinq soldats. De gauche à droite : le dragon (cavalier lourdement équipé), le territorial de la Voie Sacrée avec sa pelle (hommes âgés de 34 à 49 ans), le fantassin dans son uniforme de 1916, le zouave avec sa casquette, l'artilleur avec ses jumelles.

Sur le socle, sont gravés les noms de 510 militaires et 8 victimes civiles des bombardements de la Grande Guerre, ainsi que les victimes des autres conflits. Le monument est devenu emblématique de la bataille et de la guerre.

4 - La plaque au général Charles Mangin



(Plaque au général Charles Mangin)

Cette plaque de marbre porte, sur un médaillon de bronze, le portrait du général Charles Mangin et la liste des lieux où il s'est illustré durant sa carrière. Elle est scellée sur une partie conservée des anciennes fortifications.

Le général Mangin fut membre fondateur de l'Académie des sciences coloniales. Lors de la séance du 8 février 1923, il fit une communication sur le *Manuel à l'usage des troupes opérant outre-mer*, dont le ministre de la Guerre confia l'établissement à une commission composée d'officiers de toutes armes et de médecins. (*Actes des séances* 1923, p. 39).

A son arrivée à Verdun avec sa division d'infanterie (16 000 hommes), toujours la 5^e (il la commande depuis un an et demi, elle a pris une part essentielle à la bataille de la Marne) il se rend chez le général Pétain, à Souilly, pour lui demander un « bon secteur ». Le général François Ingold* dans son ouvrage *J'ai connu Mangin* rapporte : « De cette entrevue, il sort rayonnant : « Ça y est ! Ça y est ! Je vous l'avais dit. Il voulait nous envoyer à Bras. [village de la vallée de la Meuse en rive droite, à 5 km au nord de Verdun]. Je n'ai pas voulu. Bras est un secteur idiot. On y reçoit des coups sans pouvoir en rendre. J'ai persuadé Pétain de nous envoyer à Souville. Nous allons reprendre Douaumont ». [...] « L'attaque allemande sur Verdun se déclenche le 21 février 1916. L'annonce de l'occupation par les Brandebourgeois du fort de Douaumont frappe vivement Mangin. La perte de ce point capital l'empêche de dormir, lui qui pourtant repose avec calme sous les bombardements. La reprise du fort de Douaumont, dit-il, serait un fait d'armes qui exciterait l'admiration de l'univers. Elle s'impose. Puis naît le désir d'être celui qui le reprendra ». « Mangin, en mai 1916, croit saisir Douaumont, mais la base de départ était trop étroite, les moyens encore insuffisants. Des critiques s'élevèrent à la suite de cet échec. Il faudra, pour reprendre le fort, une action de grande envergure. Il persuade le général Joffre** qui lui attribue les moyens nécessaires. Trois divisions attaqueront en première ligne, avec un bataillon de sénégalais [1 000/1 100 hommes environ] et deux compagnies somalis [240 hommes x 2]. Trois autres

divisions seront en deuxième ligne ».

* Membre de l'Académie des sciences coloniales

** Membre fondateur de l'Académie des sciences coloniales

Témoignage du général Pétain : « *A Verdun, notre heure sonnait. Au début d'octobre, nous avions convenu, le général Nivelle et moi, de procéder à la reprise des forts, pour rétablir la place dans son intégrité. Le général Mangin, nommé au commandement des secteurs de la rive droite, dirigeait l'opération et sous l'impulsion d'un tel chef, dont la vigueur était proverbiale dans l'armée, nous escomptions un succès complet ».*

Fr. Ingold : « *L'attaque partira le 24 octobre. La veille, un pigeon voyageur allemand saisi, a apporté le cri d'appel d'un lieutenant qui déclare que son bataillon n'est plus en état de combattre ».* Le général Joffre, qui s'était rendu le jour de l'attaque au PC de Mangin, écrivit dans ses *Mémoires* : « *Je le trouvais plein de confiance et d'entrain. Il avait chargé le régiment d'infanterie coloniale du Maroc de reprendre le fort et il était sûr que cette belle troupe était capable d'enlever le morceau. »*

Dans *J'ai connu Mangin, op. cit.* : « *Cette opération présentait les caractères d'une grande bataille : 170 000 hommes, 711 canons, 150 avions avaient été engagés. En quatre heures, nos troupes avaient reconquis un terrain que les Allemands avaient mis quatre mois à nous arracher ».*

Dans sa lettre du 1^{er} novembre 1916, Mangin écrit : « *Un peu avant l'assaut, le Boche est sorti parfois de sa tranchée trop marmitée, pour contre-attaquer. Mais c'était justement devant les marsouins, qui l'ont abruti à la grenade et à la baïonnette. Il y a eu aussi une petite résistance dans le ravin de la Fausse-Côte, mais ce fut très court et les Sénégalais se sont très bien montrés à ce moment là »* (dans *Lettres de guerre 1914-1918* (Librairie Arthème Fayard, 2^e édition, 1950, p. 154).

Après l'attaque du 24 octobre 1916 qui a permis la reprise de Douaumont, Poincaré remet la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur à Mangin.



(Poincaré remet la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur à Mangin)

Source : *J'ai connu Mangin* Général Ingold, Site hervedavid.fr

Extraits de Mangin *Lettres de guerre, op. cit.*

A propos des Somali, Charles Mangin écrit le 31 juillet 1916 : « *A la réunion de vendredi à la II^e armée, j'ai rappelé que le général Joffre m'avait par deux fois promis des bataillons sénégalais. Je suis parti sur la question déplorant l'emploi sur les routes, à la place des territoriaux, de bataillons somali, sénégalais, tonkinois qui demandent à aller sur le front à la place des bataillons qu'ils viennent relever pour qu'on puisse les y envoyer. J'ai vu le bataillon somali et j'ai eu ce matin à déjeuner le capitaine qui le commande. Il s'offre à recruter 6 000 Somali, autant d'Arabes et deux fois plus d'Abyssins. [...] Il est difficile de refuser des qualités guerrières aux Abyssins vainqueurs d'Adoua et aux Arabes de l'Yémen... Quant aux Somalis, ce sont de vrais Gourkas pour le courage et l'adresse : j'en tirerai grand parti dans la lutte que je poursuis maintenant »* (p. 125).

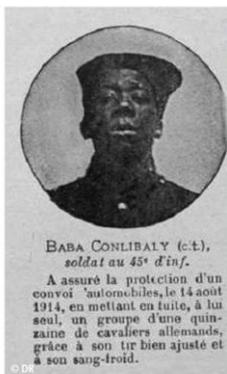
En 1910, alors lieutenant-colonel, Charles Mangin publie *La Force Noire*. Il préconise

le recrutement de troupes coloniales en cas de guerre en Europe.

Le 28 août 1916 : « *J'ai enfin deux bataillons sénégalais, et un troisième bataillon de dépôt. J'ai mis les deux premiers à l'exercice huit jours et ils creusent maintenant des tranchées et boyaux en deuxième ligne pour les accoutumer au marmitage ; ils s'avanceront ainsi peu à peu et dans une dizaine de jours, après s'être un peu reposés, ils iront aux tranchées pour de bon* » (p. 130).

Le 4 novembre 1916 : « *Il paraît que c'est demain ma fête. Walter et Baba m'ont apporté des fleurs* » (p. 156).

De 1906 à 1922, année de son décès, Baba Koulibaly, son fidèle ordonnance Bambara, veilla sur lui jour et nuit avec dévouement. Dans *J'ai connu Mangin*, op. cit. : « *A Escardes (bataille de la Marne), les colonels de deux des régiments de Mangin, les 39^e et 74^e, sont blessés près de lui tandis qu'il fait le coup de feu. Son ordonnance, le brave tirailleur bambara Baba-Coulibaly, recharge ses deux fusils brûlants. Certain jour, on vit celui-ci qui agitait un « gri-gri » derrière son chef, déclarant avec conviction : « Baba, il empêche les balles de toucher le général. »* (dans les cahiersdhistoire.net, article de V. Scarniet) : « *Baba fut parmi les premiers militaires du 45^e RI à avoir bénéficié d'une reconnaissance au plus haut niveau : citation à l'ordre du jour de l'armée, avalisée par le ministre de la Guerre en date du 15 septembre 1914* »



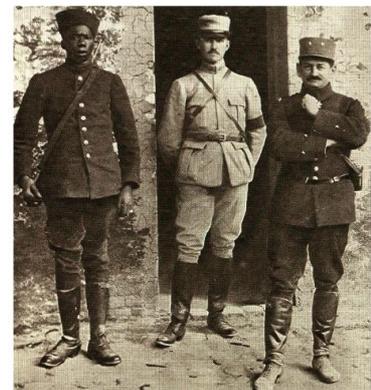
(Baba Coulibaly)

Source : cahiersdhistoire.net, article de V. Scarniet



(Baba à cheval)

Source : *J'ai vu*, n° 38, 7
Août 1915.



(Baba Coulibaly et Mangin)

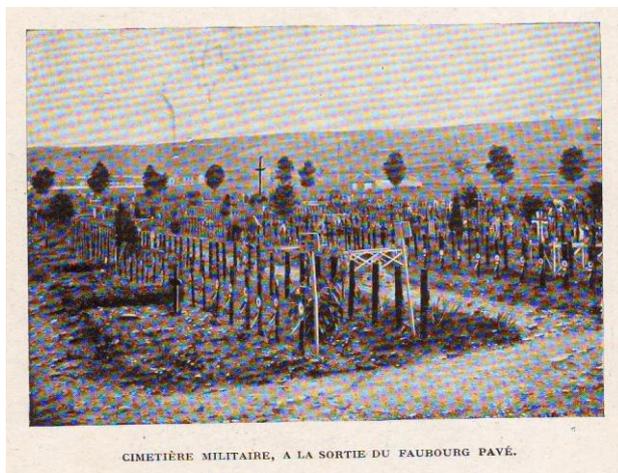
Source : *Le Miroir*, 28 septembre 1916.

Dans *J'ai connu Mangin*, op. cit. : « *De retour à Paris en octobre 1919, le général Mangin est nommé membre du Conseil Supérieur de la Guerre. L'activité militaire lui étant refusée, il va se donner plus entièrement à l'action intellectuelle. Il écrit successivement : Comment finit la guerre, Regards sur la France d'Afrique, Des hommes et des faits, Autour du continent latin. Dans Comment finit la guerre Mangin évoque déjà la création de « parlements africains » dans une indépendance élargie de nos territoires coloniaux. C'est peu après l'édition de cet ouvrage que Mangin, dont l'amitié pour ses soldats était toujours touchante, vit mourir le fidèle Baba. L'Intransigeant du 1^{er} juillet 1922 écrit alors : « Avant-hier, dans l'avenue d'Orléans, on vit passer un modeste corbillard de soldat. Suivait, derrière, un général en grande tenue, entouré de sa femme et de ses enfants. C'était le général Mangin qui accompagnait au cimetière de Bagneux la dépouille mortelle de son fidèle africain Baba Coulibaly qui ne l'avait pas quitté de toute la guerre. »*

Dans *J'ai connu Mangin* (op. cit.) : « *Le plus jeune frère de Charles Mangin, « Père Blanc » au Soudan [Afrique de l'ouest], servit pendant la guerre comme aspirant dans un bataillon de Sénégalais. Il fut deux fois cité, décoré de la médaille militaire et nommé sous-lieutenant* ».

5 - La nécropole nationale du Faubourg Pavé

La nécropole du Faubourg Pavé est l'une des 19 nécropoles nationales de la bataille de Verdun qui regroupent 55 874 militaires français et 7 580 soldats inconnus. Elle est retenue pour le classement au patrimoine mondial de l'Unesco avec les arguments suivants : « *visualisation de la mort de masse, nécropole internationale représentant la dimension mondiale du conflit, créée dès 1914, symbole de la figure nationale du soldat inconnu* ».

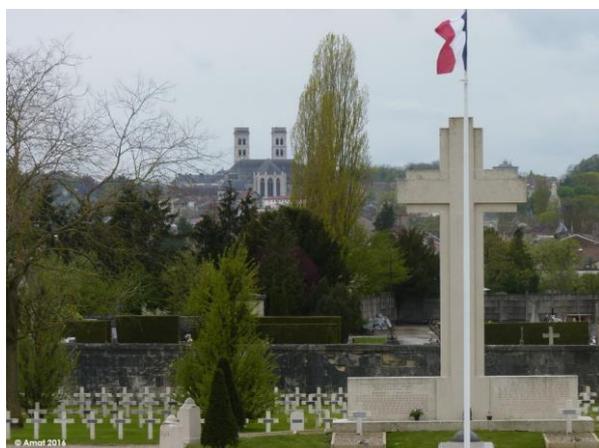


CIMETIÈRE MILITAIRE, A LA SORTIE DU FAUBOURG PAVÉ.

(Nécropole nationale du Faubourg Pavé)

Source : *Guides illustrés Michelin des champs de bataille*, 1919, « La bataille de Verdun 1914-1918 », p. 58.

Une croix monumentale, érigée par, et à, l'initiative du Souvenir Français, s'élève au milieu du carré où reposent les sept soldats français inconnus ramenés de la citadelle souterraine de Verdun le 10 novembre 1920, après le choix du Soldat Inconnu. Le huitième repose depuis lors sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.



(La Croix monumentale de la nécropole du Faubourg Pavé)



(Partie du socle de la Croix)

Sur le socle de la Croix sont inscrits les noms des régiments, sections et escadrons auxquels appartenait les soldats inhumés tombés sur le champ de bataille ou décédés dans les hôpitaux de la ville. Ils illustrent l'engagement de l'armée dans toutes ses composantes. Les morts proviennent de « *régiments d'infanterie, infanterie coloniale, infanterie territoriale, zouaves, tirailleurs, mixtes zouaves et tirailleurs, artillerie, artillerie d'Afrique, canonnières marines, génie, cuirassiers, hussards, dragons, aviateurs, escadrons du train des équipages militaires, sections d'infirmiers militaires, prévôté, commis et ouvriers d'administration* ». 1914-1918 : reposent 5 095 Français, 14 Russes, 1 Roumain, 1 Luxembourgeois, 1 Indochinois, 1 Chinois ; 1939-1945 : regroupement des corps exhumés dans le département de la Meuse, 602 Français, 1 Belge,

7 Britanniques, 1 Polonais. Entre 1919 et 1926, la nécropole accueillit les corps exhumés de cimetières militaires voisins.

6 - Montée sur le champ de bataille : paroles de témoins

Lettre de Charles Mangin, datée du 24 : « *Nos hommes sont montés aux tranchées plein d'ardeur. Dans Verdun, les Sénégalais brandissaient leur coupe-coupe en criant Douaumont ! Douaumont !* (dans Mangin *Lettres de guerre, op. cit.* p. 149). Le tableau d'André Lagrange, accroché dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Verdun, « LE POILU DE VERDUN » avec, au premier plan, le portrait de G. Durassié (ancien combattant de Verdun, président de l'association « Ceux de Verdun ») et, au second plan, l'image des poilus traversant la ville pour gagner le champ de bataille peut évoquer la citation de Charles Mangin.

« *C'est au sortir de Verdun-ville, dès le célèbre « Faubourg-Pavé », que l'artillerie allemande prenait à partie nos renforts pour ne plus les lâcher, sur des kilomètres* » (dans *L'enfer de Verdun, évoqué par les témoins et commenté par J.-H. Lefebvre*, Editions du Mémorial, 1983, p. 236).

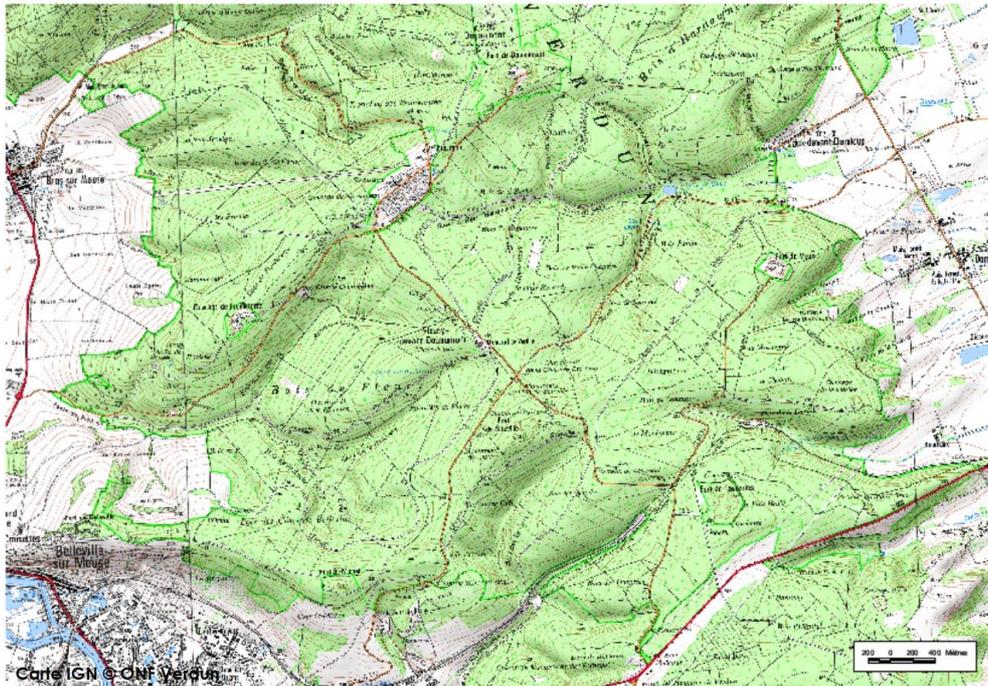


(Le Poilu de Verdun)

(André Lagrange H.O., *Le Poilu de Verdun*, offert par la fédération nationale des associations d'A.C. de Verdun)

Récit du 23 juin lors de la tentative de reprise du fort de Douaumont :

« *Nous avons passé la Meuse et gravi la côte Saint-Michel par un sentier de chèvre [...] Le fort Saint-Michel dépassé, ce fut un boyau à chaque pas obstrué par des arbres abattus ou des enchevêtrements de fils (barbelés et téléphoniques). Il fallait enjamber ou ramper dans la boue. [...] Dans le ravin des Vignes des obus de gros calibre vinrent nous encadrer d'assez près. [...] Puis ce fut la fin du boyau, l'ascension de Froideterre [...] et enfin un grand soulagement quand se découpa, sur le ciel incendié d'artifices, l'abri des « Quatre-Cheminées » (poste-ambulance). L'auteur, le capitaine Gagneur (Paul Ginisty), était parti de la citadelle huit jours plus tôt, le 15 juin. (Dans *Lefebvre, op. cit.* p. 173).*



SUR LE CHAMP DE BATAILLE

7 - Mémorial Verdun



(Le Mémorial en hiver depuis la nécropole de Fleury-devant-Douaumont)

Les anciens combattants de Verdun voulurent vite disposer d'un lieu de recueillement sur le théâtre même des combats. Sous la présidence de Maurice Genevoix, le Comité national du souvenir de Verdun (CNSV) reprit l'idée de la construction d'un mémorial-musée qu'avait eue, dès 1939, la Fédération Maginot. Le mémorial fut inauguré le 17 septembre 1967. Il s'élève à l'emplacement de la gare de Fleury-devant-Douaumont. Un projet de restructuration naquit en 2011. Les travaux commencèrent en octobre 2013. Le Mémorial du Centenaire fut inauguré par le président François Hollande et la chancelière Angela Merkel le 29 mai 2016. Ses collections présentent des objets et des images qui le font entrer dans le chemin de mémoire des troupes d'outre-mer.



(Veste des troupes coloniales pour enfant. Mémorial de Verdun, 2016)



(Collier d'amulettes d'un nord-africain. Mémorial de Verdun, 2016)



(Coiffe d'Annamite. Collection Diors/Département de la Meuse)



(Texte relatif à l'attribution d'une médaille à Tiémoko Taraoré. Mémorial de Verdun, 2016)



(Médaille Militaire. Mémorial de Verdun, 2016)

8 - Fleury-devant-Douaumont

Situé sur la crête sommitale des Hauts de Meuse, à quarante kilomètres de la frontière allemande fixée en 1871, à 2 500 mètres du fort de Douaumont, le village est longé par le chemin de fer à voie métrique Verdun – Vaux – Montmédy. En 1913, 422 habitants sont recensés. En septembre 1914, au terme de la première bataille de la Marne, la ligne de front se fige au nord du village. Se trouvant sur la ligne de communication entre la vallée de la Meuse et la plaine de Woëvre, au cœur d'un important dispositif fortifié, le village est, en 1915, naturellement intégré dans la région fortifiée de Verdun.

Dès les premiers jours de l'offensive allemande lancée le 21 février 1916, le village est évacué sous d'intenses bombardements. Situé entre l'ouvrage de Froideterre et le fort de Souville, Fleury est, après la chute du fort de Douaumont, particulièrement exposé. En mai 1916, le village est en ruines. Après la perte du fort de Vaux, le 7 juin, Fleury devient une des clés de la bataille pour atteindre Verdun. Des combats acharnés s'y déroulent. Entre le 23 juin et le 18 août, le village change seize fois de mains. Multipliant les coups de boutoir, les Allemands ne sont plus qu'à quatre kilomètres de Verdun (avancée extrême matérialisée par un monument au pied du massif fortifié de Souville : un lion couché, comme mortellement atteint). Le 11 juillet 1916, les Allemands s'emparent de la poudrière, abri à munitions creusé sous le roc à 10 m sous terre.

Mais l'élan allemand s'enraye car les soldats français ont reçu l'ordre de tenir partout. Au prix de pertes humaines considérables, ils s'accrochent à leurs positions et parviennent à se dégager de la pression ennemie. Finalement, les ruines du village sont définitivement reprises le 18 août par les Marsouins du régiment d'infanterie coloniale du Maroc. Elles servent de base de départ aux offensives de l'automne, dont l'objectif est de reprendre les forts de Douaumont et de Vaux. « Dans ces sanglants épisodes de juillet, août et septembre, nos hommes firent preuve d'une abnégation constante. Citons entre autres le 3^e Zouaves (15 juillet) »

(Lefebvre, p. 196). Charles Hanin, soldat de ce 3^e Zouaves, livre un récit direct de ces journées *Actions sur Fleury* (p. 76-86), à partir de notes prises sur des carnets, rassemblés dans *Souvenirs d'un officier de zouaves 1915-1918*, Bernard Giovanangeli Editeur, 2014.

Le 9 juillet 1995 le colonel Léon Rodier, président de l'Association nationale du Souvenir de la Bataille de Verdun et de la Sauvegarde de ses Hauts Lieux, président de la commission municipale de Fleury-devant-Douaumont, prononce un discours en mémoire des personnels français et musulmans appartenant aux régiments nord-africains ayant servi la France de 1832 à 1962. Il énumère les secteurs où les troupes de l'Armée d'Afrique, présents sur tous les hauts lieux de la bataille, se distinguèrent. Les « *différents régiments de Tirailleurs Nord-Africains ou de régiments mixtes Zouaves-Tirailleurs furent regroupés dans les 37^e et 38^e D.I. ainsi que dans la division marocaine. Ils se distinguèrent particulièrement à Verdun lors des offensives et contre-offensives de 1916-1917 appuyés par des régiments d'artilleurs Nord-africain dans des secteurs difficiles ou en danger : Fleury-devant-Douaumont, village de Douaumont, tentative de reprise les 22, 23 et 24 mai et prise du fort de Douaumont le 24 octobre 1916, tentative de reprise du fort de Vaux le 8 juin, Cote 304, Thiaumont, Bois d'Avocourt, Côte du Talou, Côte du Poivre, Hardaumont. Ainsi que dans l'offensive du 15 décembre pour dégager Verdun sur la rive droite, et en août 1917 sur la rive gauche, Mort-Homme, Cote 304, Bois d'Avocourt* » (dans « Historique succinct des Tirailleurs Nord-africains », *Verdun Cahiers de la Grande Guerre*, 80^e anniversaire, Cahiers n° 23, 1996, p. 199).

Certains inscrivent sur leur drapeau : Verdun et autres hauts lieux de la bataille.

Tandis que d'autres se voient attribuer des citations à l'ordre de l'Armée avec la fourragère verte, la Légion d'Honneur, (résultats de plusieurs citations fourragère rouge) ou la Médaille Militaire, fourragère jaune.

Ayons une pensée particulière pour ces officiers et sous-officiers, qui surent grouper autour de l'emblème sacrée de la France ces magnifiques légions Nord-Africaines d'un loyalisme et d'une bravoure à toute épreuve. Chaque nécropole nationale celles de la Meuse en particulier en porte témoignage par un grand nombre de stèles réservées aux Musulmans.

En cette année du cinquantième anniversaire de la capitulation du nazisme et sur ce haut lieu de mémoire, où ils se sont distingués en particulier en 1916, il nous faut honorer d'une façon toute particulière ces enfants du «feu», qui durant 130 ans ont servi la France, de Laghouat au Nord-Vietnam en 1954, pour mourir en 1962, comme notre empire. Il est juste que leur souvenir soit ravivé et exalté. A cet effet voici les drapeaux de certains de ces régiments décorés de la Légion d'Honneur :

3^e Régiment de Tirailleurs Algériens en 1880

2^e Régiment de Tirailleurs Algériens en 1903

4^e Régiment de Marche de Tirailleurs Indigènes en 1919

7^e Régiment de Tirailleurs Indigènes en 1919

4^e Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs en 1919

1^{er} Régiment de Tirailleurs Algériens en 1948

1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains en 1949

Goums Marocains en 1952

Quelques extraits de citations : 4^e Régiment de Marche de Tirailleurs Indigènes :

«Drapeau glorieux a flotté sur tous les champs de bataille de la Grande Guerre», etc. «Au cours de ses actions, le drapeau du 4^e Régiment de Marche de Tirailleurs Indigènes conquiert la fourragère aux couleurs de la Légion d'Honneur».

- 7^e Régiment de Marche de Tirailleurs Indigènes :

«Digne héritier des Turcos de Wissembourg et de Freschwiller, unissant sous son drapeau les fils de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, image vivante de l'Afrique du Nord venue se donner corps et âme à la mère patrie» .

- 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains :

Ancêtre de tous les régiments marocains, le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains porte inscrit sur la soie de son drapeau : Maroc 1911-1926, la Marne 1914, Rome 1944, Toscane 1944, Alsace 1944-1945, Hazel 1945, tu appartiens aux plus beaux des régiments de Tirailleurs Marocains, sois fier, tâche d'en être digne» .

- Goums Marocains, décret signé du Président Vincent Auriol nommant dans l'ordre national de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier le drapeau des Goums Marocains, cette nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme. 14 juillet 1952.

Toutefois, il est heureux que depuis le 1^{er} mai 1994 l'appellation tirailleur ne soit plus un terme en désuétude dans le langage de l'Armée.

Elle a retrouvé dans la transformation du 170^e Régiment d'Infanterie de la garnison d'Épinal devenue 1^{er} Tirailleur par la volonté de Philippe Séguin. Député-Maire d'Épinal, fils de l'aspirant Séguin du 4^e RTT, mort pour la France en 1944 à Montbéliard.

Toute une résurrection suivant le souhait de Philippe Séguin pour ceux de l'Armée d'Afrique d'antan pour celles et ceux qui ont eu l'occasion de les rencontrer de connaître leur épopée, leur encadrement et leur famille.

Cette résurrection et cette commémoration aujourd'hui devant Verdun, en présence d'un élément en arme de ce régiment de tradition, sa nouba et son bélier sont un hommage solennel à nos Tirailleurs qui furent trop longtemps oubliés «de notre histoire militaire» .

Il ne nous reste plus qu'à écouter religieusement, en ayant une pensée profonde, émue et reconnaissante, la marche saccadée du fameux «Tirailleur couscous», après le dépôt de gerbe, la minute de silence à leur mémoire suivie du chant aux morts de Douaumont, interprété par les «Chanteurs de la Paix» sous la direction de Madame Mouthier, Chevalier de l'Ordre du Mérite.

Aux Anciens Tirailleurs présents, à toutes et à tous qui participent ou animent cette matinée, mes remerciements chaleureux.

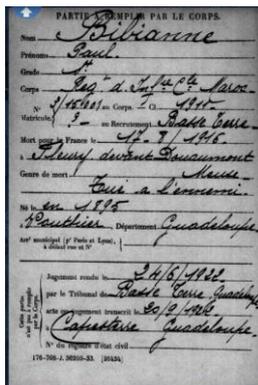
Léon RODIER

(Extraits complémentaires du discours du col. Léon Rodier)

Source : p. 201 et texte p. 200, *art. cité*. Léon Rodier donne l'origine de la fixation du régiment à Epinal.



(La Nouba devant la chapelle de Fleury-devant-Douaumont, le 9 juillet 1995)



(Fiche de Bibiane Paul)



(Cérémonie du 4 avril 2015 au Trottoir (nécropole des Eparges) avec les hommes du 1^{er} Tirailleur d'Epinal en présence d'élèves saint-cyriens africains)

Du village de Fleury-devant-Douaumont et des fermes alentour, il ne reste rien. « *Des houles de terre figée qu'on voit à l'emplacement de ce qui fut le village* » (Lefebvre, p. 200). En 1918, Fleury-devant-Douaumont est l'un des 9 villages du département élevés au rang de « village meusien mort pour la France ». Citées à l'ordre de l'armée en septembre 1920, les ruines du village de Fleury, inscrites dans la "zone rouge", deviennent un haut-lieu du souvenir de la bataille de Verdun. Ces 9 villages rassemblaient près de 3 000 habitants avant la guerre, paysans pour la grande majorité. Dès 1919, une loi dota chaque commune d'une commission municipale et d'un président dont les pouvoirs s'apparentent à ceux d'un maire. Dans chaque village fut érigée une chapelle-abri commémorative, en général à l'emplacement de l'ancienne église, ainsi qu'un monument aux morts de la commune.

9 - Stèle de Thiaumont

L'ouvrage de Thiaumont était un petit ouvrage d'intervalle entre l'ouvrage de Froideterre et le fort de Douaumont, à l'intersection de la crête Sud-Ouest - Nord-Est Froideterre-Douaumont et de la crête Nord-Ouest – Sud-Est Thiaumont (Fleury) Souville.

La stèle rend hommage à l'engagement des troupes coloniales en 1916 et à Pierre Teilhard de Chardin.



(Stèle rendant hommage à l'engagement des troupes coloniales en 1916 et à Pierre Teilhard de Chardin)

Le texte suivant est de Serge Barcellini, ancien directeur de la Mission Histoire Meuse (www.verdun-meuse.fr).

« Le 16 juin 1961, un ancien de la 38ème division d'infanterie (DI), Paul Niclot, se rend en pèlerinage au fort de Douaumont. Il découvre que deux plaques ont été apposées dans le fort afin de commémorer les combats du 24 octobre 1916 qui ont abouti à sa reprise par les armées françaises. La première, en bronze, commémore les seuls faits d'armes du RICM (Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc) à qui est attribuée la reprise du fort. La seconde, en pierre, signale que le 4ème régiment mixte a également participé à ce fait d'armes. Dans un courrier adressé au « commissaire général aux monuments des guerres et de la résistance », Paul Niclot s'insurge : « Les quatre régiments qui composaient la 38ème division étaient le RICM, le 4ème zouaves, le 4ème mixte, et le 8ème régiment de marche de tirailleurs, et j'estime que, isolément, le RICM n'aurait pas pu reprendre Douaumont ». Le combat de Paul Niclot commence. Le 20 juin, il demande qu'une troisième plaque soit apposée sur le fort de Douaumont. Le 11 décembre, après avoir créé une amicale divisionnaire baptisée « Ceux du 38ème DI », il sollicite une subvention auprès du Ministre des Anciens Combattants et présente l'inscription de la future plaque :

« Le 24 octobre 1916, la 38ème division d'infanterie a eu la gloire et le mérite de reprendre à l'ennemi le Fort de Douaumont. Le RICM, le 4ème mixte de zouaves et tirailleurs, le 4ème régiment de zouaves, le 8ème régiment de marche de tirailleurs tunisiens et le 32ème régiment d'artillerie de campagne formant la 38ème DI. Les 133ème et 74ème DI ont glorieusement participé aux combats, notamment les 11ème et 321ème régiment d'infanterie ». Afin de donner plus de poids à ses initiatives, le nouveau président propose d'ajouter « une petite plaque » qui rendrait hommage à deux combattants du 4ème tirailleurs tunisiens tués au même moment, Marcel Duprez et Salla Benali. Le premier... est le frère de Madame Messmer, épouse de Pierre Messmer, ministre des armées. Le 1er juillet 1962, Pierre Messmer inaugure les deux plaques. *Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.*

Cette première victoire qui replace les troupes coloniales au centre du souvenir des combats d'octobre 1916, ne contente pas Paul Niclot. Le 25 novembre 1964, il fait part de son courroux au ministre des Anciens Combattants : « Je suis mandaté par mes camarades de la 38ème DI et par des anciens combattants de Thiaumont, pour vous dire que nous ne sommes pas contents de ce qui se passe à Verdun, et qui porte sur trois points principaux :

1) Le 24 octobre dernier, nous étions à Thiaumont, et bien sûr, il ne fut pas question de « Ceux de la 38ème DI » dans la presse mais par contre Le Républicain Lorrain, le lendemain matin, fit paraître une photo prise au fort de Douaumont, mais il faut bien dire qu'aucun des personnages représentés, n'est ou n'était de la 38ème DI ; aucun personnage ne reproduit les traits de personnalités officielles, sinon, nous les aurions reconnus.

2) Le culte religieux rendu semble accaparé par le culte catholique, comme si l'ossuaire n'abritait pas également les ossements de musulmans d'Afrique du Nord et du Sénégal, de juifs, de protestants, de bouddhistes et de libres penseurs.

3) Le culte du souvenir historique réservé au fort de Douaumont déforme l'histoire puisque les combats les plus rudes furent livrés, non pas à Douaumont, mais vers Thiaumont, et que pas la moindre pierre ne l'indique sur le terrain, au visiteur et au pèlerin ».

La bataille de Thiaumont succède à celle de Douaumont. Le 27 novembre Monsieur Berthier, adhérent de « Ceux de la 38ème DI », propose d'accentuer la symbolique d'origine des combattants de cette division : « les musulmans ont été totalement oubliés. Nous n'avons rien pour rendre hommage à nos frères d'armes de religion islamique (...). Pourquoi ne construirait-on pas à Thiaumont ou à Douaumont, sur ces champs de bataille où ils se sont faits tuer pour la France, un monument à l'image de leurs convictions religieuses. Une kouba, par exemple ».

Le 22 janvier, l'amiral Galleret, commissaire général aux Monuments des guerres et de la résistance, signale que la création du mémorial de Verdun rend inutile le monument de Thiaumont. Piqué au vif, Paul Niclot contre-attaque et obtient le 14 avril un décret autorisant la construction de la stèle : « En 1916, cette même 38ème DI qui avait en face d'elle des milliers d'allemands, mit exactement 40 minutes pour s'emparer de Thiaumont. Aujourd'hui, hélas ! voici plusieurs mois que nous bataillons pour ce fortin délabré, et parole de soldat, les morts mis à part, il semble que ce soit plus pénible en 1965 qu'en 1916 » (courrier de Paul Niclot au sous préfet de Verdun, le 12 octobre 1965).

Entre le 14 avril et l'inauguration définitive du monument, Paul Niclot dut faire face en effet à deux

tentatives de « débordement ». La première vint de l'aumônier de l'ossuaire. Pendant plusieurs mois, celui-ci s'oppose à la construction du monument, arguant du fait que le site de la redoute est propriété de l'ossuaire. Le 24 octobre 1965, passant outre cette opposition, Paul Niclot fait apposer une plaque provisoire : « Actuellement cette plaque commémorative est posée sur deux madriers, entre le monument israélite et l'ossuaire de Douaumont, c'est-à-dire sur le terrain appartenant à l'évêché » (courrier de E. Divry au préfet de la Meuse le 11 novembre 1965). La seconde proviendra de la fondation Teilhard de Chardin. Quelques jours avant l'inauguration définitive de la stèle prévue le 23 octobre 1966, dans le cadre du 50ème anniversaire des combats, le secrétaire général de la Fondation sollicite le ministre de la Défense afin « qu'il donne l'ordre » d'inscrire sur la plaque un texte du Père Teilhard de Chardin, ancien combattant du 4ème mixte des zouaves tirailleurs. « Et, si je ne dois pas redescendre de là-haut, je voudrais que mon corps restât pétri dans l'argile des forts, comme un ciment vivant jeté par Dieu entre les pierres de la Cité Nouvelle ».

Afin de contourner ce dernier obstacle, Paul Niclot proposa de rendre un hommage à Pierre Teilhard de Chardin au dos du monument : « Ce mémorial a été érigé par « Ceux de la 38ème DI » et les amis de Pierre Teilhard de Chardin, soldat du 4ème régiment mixte de zouaves et tirailleurs ».

Ainsi fut fait et le monument put enfin définitivement être inauguré le 23 octobre 1966. Grâce à Paul Niclot, un long texte rend depuis lors hommage à Thiaumont, aux régiments coloniaux qui ont participé à la bataille de Verdun : « Ici, de juin à octobre 1916, se sont livrés de furieux combats poussés au-delà des limites de l'héroïsme. La redoute de Thiaumont a été perdue et reprises plus de vingt fois. Les 7ème, 8ème, 19ème, 21ème, 28ème, 31ème, 32ème, 33ème, 38ème, 52ème, 55ème, 60ème, 67ème, 68ème, 129ème, 130ème, 131ème, 151ème divisions d'infanterie et les 127ème et 261ème brigades d'infanterie ont pris part à ces terribles combats. Le 24 octobre 1916, le 4ème régiment mixte de zouaves et tirailleurs, 6ème bataillon du 8ème tirailleurs indigènes de la 38ème DI a eu la gloire et le mérite de reconquérir définitivement la redoute de Thiaumont. Son drapeau décoré de la Croix de la Légion d'honneur porte dans ses plis la prestigieuse mention tellement enviée, Verdun-Douaumont ».



(Photographie du texte gravé sur la stèle de Thiaumont)

Pierre Teilhard de Chardin, théologien, philosophe, géologue, paléontologue, fut reconnu apte au service après la bataille de la Marne et, sur sa demande expresse, fut envoyé au front comme brancardier. Le 20 janvier 1915, il intègre le 8^e régiment de marche de tirailleurs marocains, devenu le 22 juin 1915 le 4^e régiment mixte zouaves et tirailleurs. Le Dr Salzes, son médecin major, raconte son arrivée : « *Un matin, je vis arriver isolément comme brancardier réglementaire, un grand jeune homme simple et distingué [...]. Pour devenir plus profondément « arabe », il avait troqué le bleu horizon contre le kaki des troupes d'Afrique, le képi contre la chéchia...* »

C'est avec le 4^e Mixte Zouaves et Tirailleurs qu'il participe aux batailles d'Ypres, Arras, Cote 304, Fleury, Douaumont, Louvemont, Chemin des Dames, Resson, Longpont, Carlepoint. Il en sort indemne. Refusant tout grade malgré les propositions que lui font ses chefs, il est démobilisé comme caporal.



Imperturbable, le 17 septembre 1916, il est cité à l'ordre de l'Armée « *modèle de bravoure, d'abnégation et de sang froid* » ; il remplit sa dangereuse mission. « *Si je suis tué, disait-il, je changerai d'état et voilà tout !* ». Il se fait l'ami de tous ses compagnons marocains qui le pensent protégé par la baraka. Il profite des temps libres pour écrire un *Journal (1915-1919)* et plusieurs *Essais* rassemblés en un ouvrage de 450 pages intitulé *Ecrits du Temps de la Guerre (1916-1919)*. Pendant la guerre, « *je voyais beaucoup plus large et plus vrai* » note-t-il le 12 octobre 1921.

Costume de zouave avec les décorations et les citations de P. Teilhard de Chardin. Musée de l'Armée et Pierre Teilhard de Chardin, photo Mme du Passage (dans Teilhard de Chardin Homme Planétaire, Paris, exposition Mairie-annexe du VI^e arrondissement, 11 février – 14 mars 1982, Muséum national d'Histoire naturelle 1^{er} avril – 1^{er} octobre 1982, p. 22).

A propos des assauts pour reprendre les forts, il écrit : « [...] *Dans quelques jours nous allons être lancés pour reprendre DOUAUMONT... Je vais aller à cette affaire religieusement, de toute mon âme, porté par un seul grand élan dans lequel je suis incapable de distinguer où finit la passion humaine, ou commence l'adoration... Et, si je ne dois pas redescendre de là-haut, je voudrais que mon corps restât pétri dans l'argile des forts, comme un ciment vivant jeté par Dieu entre les pierres de la Cité Nouvelle.* » (*Œuvre*, T. XIII, p. 127). Dans une lettre du 2 novembre 1916, il note : « *Par mes cartes, tu as su que j'ai participé à la dernière offensive de Verdun. Mon régiment a pris le village de Douaumont ; les Coloniaux de ma brigade ont enlevé le fort. Tu vois que nous avons été à l'honneur... Mon bataillon était en réserve, de sorte que je n'ai pas vu l'assaut lui-même, qui a du reste, été complètement invisible dans la fumée, la brume, la boue où se mouvaient des hommes couleur de boue.* » (Lettre du 2-11-16, *Genèse d'une pensée*, p. 177) ; et dans une autre, datée du 22-12-16 : « *C'est notre brigade qui a repris Louvemont et ses environs.* » (note au lecteur : « ses environs » : le village d'Haumont-près-Samogneux et la ferme d'Ormont) G.P., p. 196. (Extraits de *Teilhard de Chardin Homme Planétaire*, op. cit).

10 - 11 - 12 - Ensemble mémoriel de Douaumont

Pour le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, « ossuaire, nécropole nationale, monument israélite, monument musulman ». Argumentaire : multinationalité (plus de 18 nationalités sont présentes), respect des confessions religieuses, site emblématique, haut lieu commémoratif illustrant la réconciliation franco-allemande.

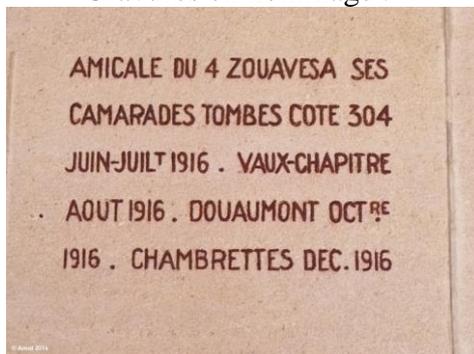
L'Ossuaire de Douaumont et la Nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, qui se font face, regroupent les dépouilles de soldats morts pour la France lors des combats qui se déroulèrent dans la région de Verdun de 1914 à 1918, et principalement ceux de la bataille de Verdun de 1916. Monseigneur Charles Ginisty, évêque de Verdun, et le général Valentin, gouverneur de la ville, souhaitaient donner aux dépouilles des combattants une sépulture décente devant laquelle les familles pourraient venir se recueillir. Mgr Ginisty parcourut la France et le monde en donnant des conférences pour collecter les dons nécessaires à l'élévation du monument ossuaire.

10 - L'Ossuaire

- 20 août 1920, le maréchal Pétain et Mgr Ginisty, respectivement président d'honneur et président du Comité de l'Ossuaire scellaient les deux premières pierres de l'ossuaire.
- 17 septembre 1927, transfert solennel, de l'ossuaire provisoire à l'ossuaire définitif, des 52 cercueils représentant les secteurs de la bataille de Verdun.
- 7 août 1932, inauguration officielle par le président de la République Albert Lebrun, en présence de dignitaires français et étrangers et d'une foule immense d'anciens combattants, de pèlerins, de familles des morts et des disparus.

En 1923, un trio d'architectes, Léon Azema, Grand prix de Rome, Max Edrei et Jacques Hardy, diplômés du Gouvernement, remportent le concours de l'Ossuaire. Le principal concepteur, Léon Azéma, est ancien combattant. Le corps principal du monument est constitué d'un cloître long de 137 mètres où se succèdent, dans des alvéoles, les sarcophages de granit rouge (un pour chaque secteur principal du champ de bataille, d'Avocourt aux Eparges) abritant indistinctement environ 130 000 restes de soldats allemands et français. Sur les pierres de la voûte basse, les familles firent graver les noms de leurs disparus et les associations de combattants, une dédicace de reconnaissance.

Gravures en hommage :



L'Amicale du 4^e zouaves. Le régiment fut affecté à la 38^e division d'infanterie, 3^e corps d'armée. En 1916, il livre des combats à la Cote 304 (rive gauche), à Souville, au bois de Vaux-Chapitre, à Douaumont, à la ferme des Chambrettes, proche du village de Louvemont. Il perd les deux tiers de son effectif dans la bataille de Verdun.



La 37^{divi}on d'Afrique à ses morts glorieux.
« L'Armée d'Afrique (ensemble des unités militaires françaises stationnées en Afrique du Nord (Légion Etrangère, zouaves, chasseurs d'Afrique, spahis et tirailleurs) envoie 172 000 combattants Algériens, 6 000 Tunisiens, 37 000 Marocains et 115 220 Français mobilisés en Afrique du Nord. Les pertes s'élèvent à 35 000 morts pour les troupes indigènes et à 22 000 pour les Français » (Léon Rodier, « Armée d'Afrique », dans *Verdun Cahiers de la Grande Guerre*, n° 24, 1997, p. 169-178).



Amicale des anciens coloniaux et marins de Verdun R.I.C.M. R.I.C.R.T. Indochinois...



Fédération des anciens coloniaux... RT Malgaches, Annamites... RAC AOF...

Dans l'axe, au-dessus du porche principal, se dresse une "Tour des morts" aménagée en phare dont le faisceau lumineux balaie l'ancien champ de bataille. Son sommet, à 46 mètres, offre une exceptionnelle vue panoramique. Elle reçut une cloche de deux tonnes, le bourdon de la Victoire, qui résonne à chaque cérémonie. Dans la chapelle, les baies sont fermées de vitraux de conception moderne, réalisés par le peintre George Desvallières, ancien combattant, maître de l'art sacré. La sobre façade tournée vers la nécropole n'est décorée que par les blasons des villes qui participèrent au financement de l'édifice. L'Empire est représenté par Dakar, 5 villes algériennes : Alger, Blida, Bône, Constantine, Oran, une ville chinoise, Han Kéou qui de 1896 à 1943 abrita une concession française.



(Blasons des villes qui participèrent au financement de l'édifice)

11 - La Nécropole nationale

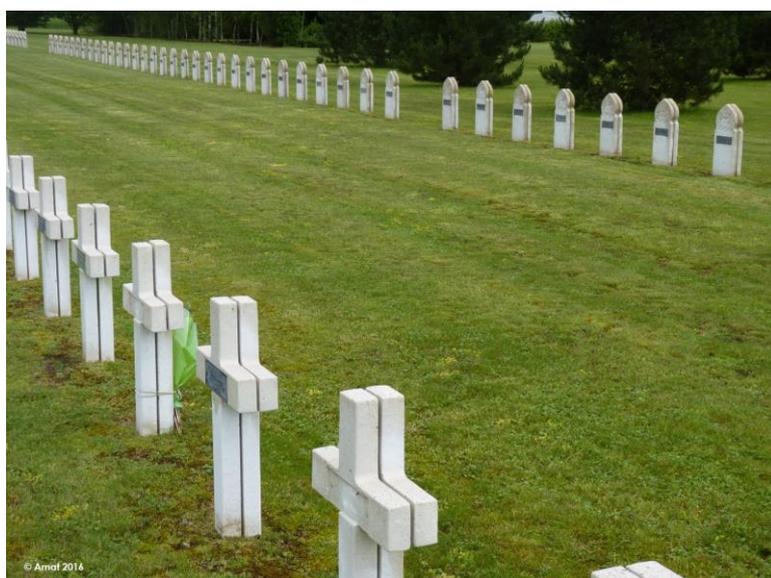
Conformément à la loi du 29 décembre 1915 instituant la sépulture perpétuelle au profit des militaires morts pour la France, la Nécropole nationale regroupe les corps exhumés des cimetières créés au cours de la bataille, ceux qui ont été retrouvés sur le champ de bataille ou découverts par la suite. Gaston Doumergue, président de la République, l'inaugura le 23 juin 1929. Elle rassemble 16 142 corps (dont 6 pour la Seconde Guerre mondiale) en tombes individuelles, dont un carré musulman comprenant 592 tombes. Plus de 12 nationalités sont représentées.



(Carré musulman de la nécropole nationale)

Pour aller plus loin, consulter le registre carre musulman nécropole de Douaumont, l'étude des stèles du carré musulman faite par des élèves de troisième du lycée Lyautey de Casablanca sous la direction de leurs professeurs Jean-Pierre Riera et Christophe Touron.

Sur les 1 781 sépultures musulmanes réparties dans seize nécropoles de la Meuse, le carré de Douaumont rassemble 592 tombes, la nécropole de Bras-sur-Meuse, au nord de Verdun, 254 tombes, et celle de Dugny, au sud, 201 tombes. Chaque sépulture est surmontée d'une stèle dite musulmane où est gravée en arabe l'inscription « ci-gît », suivie du nom du défunt.



(Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse)

12 - Le monument aux soldats musulmans de Douaumont

Le monument aux soldats musulmans de Douaumont honore le souvenir des soldats

musulmans disparus au cours du conflit. Son architecture est inspirée de l'art arabo-musulman, murs crénelés et koubba. Le dôme abrite la stèle musulmane précédemment située en face de l'ossuaire.



(Le monument aux soldats musulmans de Douaumont)

Il fut inauguré le 25 juin 2006 par le président de la République Jacques Chirac accompagné de Michèle Alliot-Marie (ministre de la Défense), Hamlaoui Mekachera (secrétaire d'Etat aux Anciens combattants), Jean-Louis Debré, Christian Poncelet et Dalil Boubakeur (président du Conseil français du culte musulman, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer).

Histoire de tombes musulmanes des nécropoles militaires par Serge Barcellini, directeur de la mission Histoire en 2011.

« Les règles à suivre pour l'inhumation des soldats musulmans sont définies par une circulaire signée par Alexandre Millerand, le 3 décembre 1914. Une longue liste d'obligations est prescrite. Les derniers instants d'un musulman doivent être accompagnés par un de ses coreligionnaires qui prononce le « chehada » (profession de foi musulmane) ; le corps doit être lavé à l'eau chaude puis placé dans un linceul de cotonnade blanche. L'emploi des cercueils est interdit. La stèle doit être enfin orientée en direction de la Mecque et ornée d'une inscription du Coran ainsi que du Croissant et de l'Etoile.

Bien rares furent sans doute les combattants musulmans inhumés selon ces instructions. La guerre des tranchées ne présente pas les conditions favorables à leur mise en œuvre. Les deux dernières prescriptions, l'orientation et l'ornementation de la stèle se sont cependant imposées dans les faits lors de la création des cimetières nationaux à partir de 1920. Dans les grandes nécropoles nationales, la présence des stèles musulmanes rompt l'ordonnement des stèles cruciformes. La circulaire du 3 septembre 1914 s'inscrit dans un contexte historique précis. Forts de leur alliance avec l'empire ottoman, les allemands cherchent en effet à ébranler le loyalisme des prisonniers d'origine musulmane afin de les réincorporer dans leurs propres troupes. Les directives concernant l'inhumation de ces combattants sont donc destinées à contrer la propagande pro-allemande. Les combattants juifs attendront quant à eux encore plus d'un an la publication d'une circulaire définissant le cadre de l'inhumation conforme à la loi juive (10 décembre 1915), quant aux combattants animistes leurs tombes ne bénéficieront d'aucune spécificité. De ce fait, dans certaines nécropoles, la notion de tombes musulmanes est particulièrement floue ». Exemple de Lchim Ta tirailleur tonkinois, mort le 27/08/1917, qui repose dans le carré musulman de la nécropole de Fleury-devant-Douaumont. (Pour aller plus loin, Bernard Koelsch, « Les sépultures des soldats originaires de l'Empire » (voir bibliographie) : « En fait, la croix, simple marque d'une tombe creusée pendant la guerre, était devenue le symbole même de la tombe du soldat

indépendamment de sa confession ». [...] Dans les cimetières du front [...] dans l'urgence, les corps furent inhumés côte à côte sans distinctions. A l'arrière, près des hôpitaux, le service des sépultures chercha à respecter la spécificité des combattants » (p. 169).



(Tombe musulmane de Lchim Ta, tirailleur tonkinois)

Remarque de l'historien Jean Martin, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer, à propos d'une partie du texte du dernier paragraphe de Serge Barcellini : « *Un point historique : l'Allemagne ne cherchait pas à enrôler des prisonniers de guerre musulmans dans son armée. Compte tenu de l'idéologie raciale dominante dès cette époque il eut été inconcevable d'enrôler des Maghrébins ou des Sénégalais. Les prisonniers du camp de Zossen étaient encouragés à s'engager dans l'armée ottomane sous la bannière du Commandeur des Croyants le sultan Mehmed V. Certains Tunisiens l'ont fait, ils ont été envoyés en Syrie et à la première occasion se sont rendus aux Anglais. Ils ont été internés à Malte d'où ils ont été renvoyés en Tunisie ».*

Au pied de l'escalier d'honneur de la nécropole sont gravés les noms de tous les régiments engagés à Verdun. Est aussi inhumée, depuis 1948, la dépouille du général François Anselin, mort pour la France le 24 octobre 1916. Affecté à sa demande au commandement de la 214^e brigade, il est atteint mortellement par un éclat d'obus, alors qu'il conduisait au ravin de la Poudrière les opérations visant la reconquête du fort de Douaumont. (D'après Franck Meyer, site verdun-meuse.fr).

13 - Fort de Douaumont

Le 9 septembre 2016, inauguration du chemin de mémoire des troupes d'outre-mer sur le champ de bataille de Verdun (rive droite) en présence d'une délégation de l'Académie des sciences d'outre-mer et dévoilement d'une plaque. Prévoir photos



(Le fort de Douaumont)

Le fort de Douaumont, à 388 m d'altitude, domine le futur champ de bataille de Verdun. Construit puis renforcé entre 1885 et 1913 dans le cadre du système de fortifications conçues par le général Séré de Rivières après la perte de l'Alsace-Moselle en 1870, ce fort est l'une des pièces maîtresses de la ceinture fortifiée de Verdun. Il fut remanié à plusieurs reprises, doté des pièces d'artillerie les plus performantes et conçu pour recevoir plus de 700 hommes. Mais en février 1914, le fort, en cours de désarmement, n'est plus occupé que par une soixantaine de soldats.

Le 21 février 1916, l'offensive allemande mobilise des moyens exceptionnels. Le fort de Douaumont est enlevé le 25 février, 4 jours après le début de la bataille ; occupé pendant huit mois par l'armée allemande, près de 3 000 soldats s'y abritent. Malgré plusieurs tentatives de reconquête (22 et 23 mai), ce n'est que le 24 octobre qu'il est repris par le RICM renforcé de tirailleurs sénégalais et somalis, le 4^e régiment mixte zouaves et tirailleurs (4^e RMZT) et le 321^e régiment d'infanterie. Les quatre régiments qui composaient la 38^e division au 1^{er} janvier 1916 étaient le Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM), le 4^e régiment de marche de zouaves, le 4^e régiment mixte zouaves et tirailleurs (4^e RMZT), et le 8^e régiment de marche de tirailleurs. « *Certaines unités — sur la droite [du dispositif d'attaque] notamment — perdirent jusqu'aux trois quarts de leur effectif* » (Lefebvre p. 197).

Gaston Gras, combattant du RICM, acteur et récitant de la bataille, raconte à 9h 50, deux heures avant l'offensive prévue à 11 h 40 : « *Le lieutenant s'est assis près de nous dans la tranchée : au dehors, c'est un calme angoissant ; les Fritz ont l'air de garder leurs munitions pour le dernier moment. Deux Sénégalais sont assis dans un petit trou d'obus devant nous ; ce sont des électeurs, mais on voit, sur leur poignet, à moitié caché sous les manches, des courroies de cuir brun : leurs gri-gri, qu'ils serrent fanatiquement* » [...] « *Les Martiniquais de la section commencent à murmurer, avec leur accent pitoyable, reste des modes du Directoire, où les « r » font si complètement défaut : — « Moi, je le di-ai au député ; mâatiniquais... f-oid... té-ible* ». *La récrimination s'élève, inopportune, et agaçante, histoire de passer le temps, de tromper l'affreuse attente* » (Gaston Gras, dans *Douaumont 24 octobre 1916*, 1^{ère} édition 1929, 2^e 1949, Les Editions Lorraines – Frémont Verdun, p. 43).

Pendant l'attaque, Gaston Gras poursuit : « *Justement les troupes qui se trouvent en contact avec ces groupes de résistance sont des Sénégalais encore peu habitués au feu et surtout propres à faire impression sur l'ennemi par les coupe-coupe qu'ils portent en sautoir dans des étuis de cuir : au demeurant, le 45^e Bataillon fut d'une conduite d'autant plus admirable qu'on doit tenir compte du*

froid qui paralysait ces malheureux » (Gras, *op. cit.*, p. 47).

Les compagnies divisionnaires 19/2 et 19/52 du Génie étaient intégrées depuis 1914 à la 38^e DI. Fernand Ducom, capitaine du Génie, raconte dans son carnet comment le sapeur Paul Dumont s'est particulièrement distingué le 24 octobre : « *le coin est d'une horreur sans pareille [...] gorgée de cadavres à l'odeur pestilentielle* » ; il parle de « *cloaque immonde, dans lequel on s'enfoncé. [...] L'honneur de la capture du commandant allemand du fort revient à l'un de nos hommes, le maître-ouvrier Dumont, un petit gars débrouillard de la banlieue parisienne. Pénétrant le premier dans le fort, avec un seul colonial, il sut en imposer aux autres officiers et aux vingt-quatre hommes, des pionniers, qui en constituaient, au moment de l'attaque, toute la garnison* » (dans Lefebvre, *op. cit.*, p. 233).

(Site 7 : le Mémorial rend hommage à un de ces Sénégalais : l'adjudant Tiémoko Taraoré).

Gaston Gras précise encore : « *Un des premiers à pénétrer dans le fort est le sergent Salles [...] Il y trouve le commandant ennemi en train de manger des pruneaux au jus. [...] Le commandant croit à un prisonnier. Mais voyant Salles en armes, il se rend compte, veut d'abord résister, puis à l'attitude résolue de son interlocuteur, il comprend, se lève et se présente :*

« *Capitaine Prollius, de la Garde Prussienne !* » dit-il.

« *Et moi, sergent de Coloniale, mon vieux !* » lui répond l'autre. » (G. Gras, *op. cit.*, p. 69).

Fait peu connu, rapporté par le colonel (er) Jean Rocher dans l'article « La participation des soldats indochinois à la Grande Guerre (dans *Carnet de la Sabretache*, n° 207, juin 2016, p. 14) : « *Il convient de noter l'héroïsme de la 4^e compagnie du 6^e Bataillon de Tirailleurs Indochinois d'étape qui, par les hasards de la guerre, participa en tant qu'unité combattante à la reprise du fort et du village de Douaumont, le 24 octobre 1916. Le sergent Vu Van Nhu obtint la médaille militaire et soixante-quatorze tirailleurs furent cités à l'ordre du 4^e régiment de zouaves.* » Michel Bodin rapporte aussi, de façon complémentaire, ce fait d'arme, voir la rubrique « Les tirailleurs indochinois ».

Mémoire de Douaumont : « *Pendant une nuit de lune, le commandant du fort, en parcourant les environs de son domaine, aperçoit un abri souterrain fermé par une toile de tente. Il lève la toile et, avec sa lampe électrique, il aperçoit une vingtaine de coloniaux assis, appuyés sur leurs fusils et paraissant dormir. Il frappe sur l'épaule du plus près pour lui demander à quel corps il appartient. Il lui semble frapper sur du bois. Il regarde plus attentivement et s'aperçoit que les vingt hommes sont morts. Ils étaient là depuis un an, faisant partie des troupes qui avaient attaqué le fort en mai 1916* » (récit du Lieutenant R. Ménager ancien commandant de l'artillerie des forts de Moulainville et de Douaumont, dans *Les forts de Moulainville et de Douaumont sous les 420*, Payot, Paris 1936, p. 172).

Après la victoire du 24 octobre, l'ennemi resta aux abords du fort et les bombardements ne cessèrent qu'avec l'armistice. En lire le récit dans *Les forts de Moulainville et de Douaumont sous les 420*, *op. cit.*), ou l'extrait ci-dessous relatif à l'offensive du 15 décembre pour dégager Verdun sur la rive droite.

Témoignage du capitaine Félix Pourailly, du 283^e R.A.L., rapporté par Lefebvre (*op. cit.* p. 207) : voici le retour des vainqueurs au soir du 18 décembre, trente-six heures après le début de l'attaque.

« *Les zouaves ont tout culbuté, mais ces vainqueurs ont été eux-mêmes vaincus par le froid. Ils s'en reviennent, en file interminable, par petits paquets, deux par deux. Ils ont coupé le dessus de leurs souliers, ne gardant que les semelles maintenues avec des chiffons ; la plupart vont pieds nus, les pieds empaquetés dans leur cache-nez, leur chéchia, leur mouchoir... Ils avancent, hésitant, titubant, s'appuyant sur leur fusil comme sur une béquille, se soutenant l'un l'autre, se traînant comme de pauvres bêtes. De cette longue file de silhouettes clopinantes, aux capotes de boue raidies par le gel, aux visages noirs et sales tendus par la douleur, pas une plainte ne s'élève, pas un murmure ne monte.* »

La reprise du fort sera présentée par le commandant (en retraite) Hénaff, chargé de la communication de l'Association nationale des anciens du RICM, le vendredi 9 septembre 2016 à l'auditorium de l'Ossuaire. Le texte de la communication sera repris ici.

Plaques commémoratives scellées sur le fort de Douaumont :



(Photographie générale des trois plaques)

Le 24 octobre 1916, alors que le R.I.C.M. prenait pied sur le Fort de Douaumont, le 321e R.I à sa droite, atteignait la face est de l'ouvrage et le 4e régiment mixte de zouaves et tirailleurs, à sa gauche, pénétrait dans le fossé ouest. Ces trois régiments, ensemble à la peine, partagent maintenant l'honneur de voir inscrit sur leurs drapeaux le nom glorieux : VERDUN-DOUAUMONT.



(Plaque commémorative scellée sur le fort de Douaumont)

Le 24 octobre 1916, le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc renforcé du 43^e Bataillon Sénégalais et de deux compagnies de Somalis a enlevé, d'un admirable élan, les premières tranchées allemandes, a progressé ensuite sous l'énergique commandement du lieutenant-colonel Régnier, brisant les résistances successives de l'ennemi sur une profondeur de deux kilomètres - a inscrit une page glorieuse à son histoire en s'emparant dans un assaut irrésistible du Fort de Douaumont et en conservant sa conquête malgré les contre-attaques répétées de l'ennemi.



(Plaque commémorative scellée sur le fort de Douaumont)

Le 24 octobre 1916, la 38^e division d'infanterie a eu la gloire et le mérite de reprendre à l'ennemi le Fort de Douaumont. Le RICM, le 4^e régiment mixte de zouaves et tirailleurs, le 4^e régiment de zouaves, le 8^e régiment de tirailleurs tunisiens et le 32^e régiment d'artillerie de campagne formant la 38^{ème} DI. Les 133^{ème} et 74^{ème} DI ont glorieusement participé aux combats, notamment les 11^{ème} et 321^{ème} régiment d'infanterie.



(Plaque commémorative scellée sur le fort de Douaumont)

DOUAUMONT

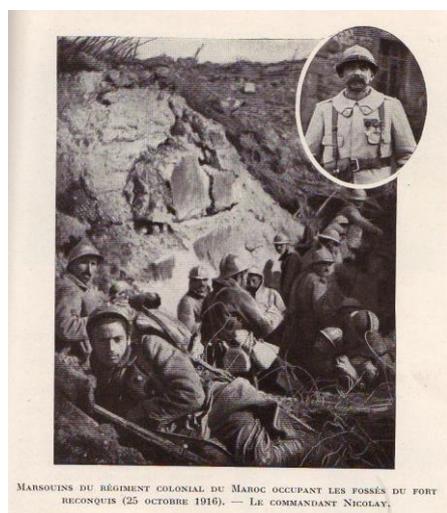
24 Octobre 1916

852 Marsouins du Régiment d'Infanterie Colonial du Maroc tombèrent au champ d'honneur pour que flotte sur le fort de Douaumont nos trois couleurs.

Depuis ce jour et pour toujours Il revint immortel de la grande bataille.



(Plaque commémorative)



MARSOUINS DU RÉGIMENT COLONIAL DU MAROC OCCUPANT LES FOSSES DU FORT RECONQUIS (25 OCTOBRE 1916). — LE COMMANDANT NICOLAY.

Les Marsouins dans les fossés du fort reconquis (25 octobre 1916) avec en incrustation le commandant Nicolay dont « *le bataillon avait pour mission d'aborder le fort, y entrer, en chasser l'ennemi, et s'y installer.* »

(dans *Guides illustrés Michelin des champs de bataille « Verdun Argonne 1914-1918 »*, 1936, p. 95).

L'inscription *VERDUN-DOUAUMONT 1916* est attribuée aux drapeaux des unités suivantes :

- Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM)
- 4^e régiment mixte de zouaves et tirailleurs (4^e RMZT), composé de deux bataillons de tirailleurs tunisiens et d'un bataillon de zouaves
- 321^e régiment d'infanterie (321^e RI)
- 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis
- 43^e bataillon de tirailleurs sénégalais (43^e BTS).

Pour aller plus loin, les originaux de *L'Historique du Régiment d'infanterie coloniale du Maroc* et le *Livre d'or du 4^e régiment de zouaves* sont consultables sur le site [gallica.bnf.fr/Service historique de la Défense](http://gallica.bnf.fr/Service_historique_de_la_Défense). G. Gras (*op. cit*) fait une brève et claire présentation du RICM.

NOTE DE L'AUTEUR

Le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (R. I. C. M.), dont il est question dans cet ouvrage, n'est aucunement un régiment composé d'éléments marocains ou même d'Outre-mer. C'est une formation exclusivement européenne, à laquelle des unités sénégalaises ou somalis ont été accolées, parfois en raison de leur qualité, mais dans des circonstances exceptionnelles seulement.

A l'origine, c'est-à-dire au début de la Grande Guerre, le commandement préleva, sur les troupes en opération au Maroc, des bataillons formés en corps autonome et qui provenaient des grands Régiments Coloniaux stationnés dans la Métropole : c'étaient des troupes d'élite, comprenant presque uniquement des engagés volontaires et des sous-officiers de carrière. Dès les premières rencontres, notamment aux Marais de Saint-Gond, ces bataillons se mesurèrent avec la Garde Impériale allemande qui en garda un cuisant souvenir.

En juin 1915, trois de ces bataillons furent réunis en un corps unique, qui devint le R. I. C. M. Le Président POINCARÉ lui remit son drapeau à Juistcoote, et désormais, les « Bataillons de Marche du Maroc » avaient fait place à un Régiment d'effectif normal, alimenté par les jeunes classes 1914, 1915, 1916 et 1917, qui s'amalgamèrent merveilleusement avec le noyau de vieilles troupes qui subsiste toujours et forma le levain de cette glorieuse unité.

Le R. I. C. M. ne portait aucun numéro à son écusson : pour marquer qu'il était l'émanation de toute l'Infanterie Coloniale, une ancre, seule, marquait le col des « Marsouins du Maroc ».

Commandé par des officiers triés sur le volet, animé d'un incomparable esprit offensif, le R. I. C. M. avait déjà connu la notoriété, lorsque les affaires de Fleury (Août 1916) et de Douaumont (24 Octobre 1916) lui firent connaître la gloire : la Légion d'Honneur fut donnée à son drapeau après la prise du Fort de Douaumont. Jusque là, cette distinction n'avait été accordée qu'aux unités qui s'étaient emparées d'un drapeau ennemi : mais le Fort de Douaumont valait bien un drapeau !

En 1917 et 1918, le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc poursuivit sa carrière, jalonnée des palmes de dix citations à l'Ordre de l'Armée, puis de la Médaille Militaire.

Il avait condensé les vertus des vieilles troupes de la Marine, devenues l'Armée Coloniale en 1901, rompues à toutes les aventures, à tous les exploits ; il avait su maintenir l'esprit de l'Arme en fondant les recrues de toutes les parties de la France dans cette prodigieuse union des cœurs dont les vieux « blédards » demeurèrent toujours le ferment.

La gloire du R. I. C. M. est née du dévouement, de la vaillance, de l'esprit de sacrifice de tous ceux qui ont porté l'Ancre à leur collet : près de 15.000 morts en furent la rançon.

Aujourd'hui, le Régiment, toujours égal à lui-même, continue avec éclat la tradition en Indochine, tenant toujours haut et ferme le Drapeau aux quinze citations, toujours fidèle à sa noble devise : « Recedit Immortalis Certamine Magno » (Il revient immortel d'un gigantesque combat.).

« Note de l'auteur » p. 4.

Le fort est aussi une nécropole qui abrite, dans une casemate murée, les dépouilles de 679 Allemands tués le 8 mai 1916 par l'explosion, due à une erreur humaine, d'un dépôt de grenades, qui mit le feu à un dépôt de lance-flammes. L'explosion fit entre 1 000 et 1 200 victimes. Au titre de nécropole, Douaumont est l'unique fort militaire sur la liste proposée au classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Sur la superstructure, drapeaux français et allemand flottent côte à côte, symbole de la réconciliation.

AUTRES TRACES SUR LE CHAMP DE BATAILLE

14 - La batterie d'artillerie 6-3 du bois de la Laufée, petit ouvrage bétonné

entrant dans le système de défense du fort de Vaux et de la protection de la voie ferrée dite *le Tacot* (ses 126 km relient Commercy à Montmédy par Verdun, Fleury, Vaux, Fresnes-en-Woëvre), porte toujours la trace du passage du RICM. Désarmé en 1915, l'ouvrage servit d'abri aux troupes qui combattaient dans le secteur en 1916. Dans un couloir, sont gravés une ancre et ces mots : « REG COL DU MAROC 7 JUIN 1916 », jour de la capitulation du fort de Vaux. Ce témoignage a été épargné par les bombardements.



(L'ouvrage de la Lauffée)



(Intérieur de l'ouvrage de la Lauffée)



(Gravure, à l'intérieur de l'ouvrage de la Lauffée)

On peut peut-être y associer le passage de Thomas Joseph Marie du RICM, mort pour la France le 12-06-1916, qui repose à la nécropole de Fleury-devant-Douaumont. (La batterie n'est pas entretenue, son accès est dangereux).



(Tombe de Thomas Joseph Marie du RICM)

Pour aller plus loin sur les fortifications : www.fortiffsere.fr de l'association Séré de Rivières.

15 - Haumont-près-Samogneux, à 10 km au NNO de Douaumont, déclaré « village mort pour la France », est le premier village pris par les Allemands après le déclenchement de l'offensive du 21 février. Sur le mur entourant la chapelle du souvenir, une plaque « Carrefour du Sénégal » rappelle l'engagement des Sénégalais. Du 7 au 11 octobre 1918, ils repoussèrent une attaque allemande et libérèrent le village — le village, plutôt le territoire de la commune, car du village, il ne restait rien !



(Plaque du carrefour du Sénégal)



(Haumont 2016)



(tombe Moussa Diara du 67^e BTS mort pour la France le 12-10-1918 enterré à la nécropole de Fleury-devant-Douaumont)

16 - Petits monuments individuels de deux soldats du 4^e régiment de zouaves

- Walter Louis Robert, sergent au 4^e régiment de marche de zouaves est tombé à quelques centaines de mètres à l'ouest du village de Douaumont en remontant le Chemin de la Couleuvre, le 25 octobre 1916.



(Stèle Walter)

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

WALTER

Nom

Prénoms *Louis Robert*

Grade *Sergent*

Corps *4^e Régiment de Marche 18^e C^o*

N^o *2452* et Corps. — Cl. *1911*

Matricule. *2914* au Recrutement *Seine A. Paris*

Mort pour la France le *25 Octobre 1916*

à *Douaumont (Meuse)*

Genre de mort *Cui à l'ennemi*

Né le *27 juillet 1890*

à *Paris* Département *Seine*

Arr^e municipal (P^o Paris et Lyon), à délégit. voir art N^o.

Jugement rendu le *1 Décembre 1916*

par le Tribunal de *Meaux*

ce jugement transcrit le *29 Décembre 1916*

à *Meaux (Seine et Marne)*

N^o du registre d'état civil

102-703-1223 (12133)

102-703-1223 (12133)

(Fiche décès de Walter)

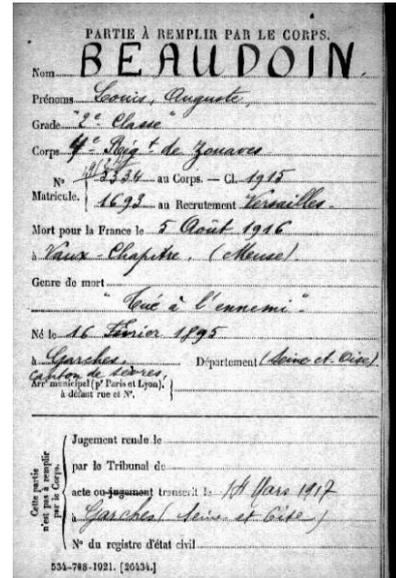
- Beaudouin Louis Auguste, téléphoniste au 4^e zouaves, tombé le 5 août 1916 à l'amont du ravin des Fontaines.



(Gravure Beaudouin à l'ossuaire)



(Stèle Beaudouin)



(Fiche décès de Beaudouin)

Des hommes

Pour aller plus loin, l'excellent article du Lt colonel Antoine Champeaux qui présente très clairement et avec des chiffres (engagés et pertes) l'Armée d'Afrique, les indigènes de l'Armée d'Afrique, les troupes coloniales.

Lire ci-dessous des extraits de cet article qui sera publié fin 2016 dans les actes des séances de l'Académie : « Les troupes indigènes africaines, comoriennes, malgaches et indochinoises de l'armée française dans la Grande Guerre », colloque international d'histoire de l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique et de l'Académie des sciences d'outre-mer de France, Fondation universitaire, Bruxelles, 5 juin 2015.

Les tirailleurs « sénégalais »

« Dès le début des opérations, aux mois d'août et septembre 1914, dix bataillons de sénégalais sont acheminés en France, soit 8 000 combattants, qui sont engagés de la Picardie à Ypres et Dixmude. À la fin de l'année, les Sénégalais sont retirés du front et cantonnés dans le Midi pour l'hivernage. Ils participent également aux opérations au Togo et au Cameroun. Fin 1914, l'hécatombe est telle pour l'armée française – près de 500 000 tués, blessés et prisonniers français – qu'on réclame de nouvelles recrues à l'Afrique. 10 000 hommes sont levés en 1914, 34 000 en 1915 et, en septembre 1915, on estime que l'AOF devrait encore pouvoir fournir 50 000 hommes. Par ailleurs, un corps expéditionnaire est formé pour le front d'Orient, qui compte 18 000 tirailleurs africains dont 8 000 sont tués, blessés, malades ou portés disparus. En 1917, sur le front français, l'armée coloniale aligne près de quatre-vingts BTS répartis entre le front, les camps et les services de l'arrière.

D'avril à mai 1917, dans l'Aisne, sur le Chemin des Dames, trente-cinq BTS – environ 30 000 hommes – participent aux vaines attaques. Les pertes subies sont sévères ; sur 16 000 tirailleurs, plus de 7 500 sont hors de combat. En janvier 1918, Clemenceau confie au député africain Blaise Diagne, la mission de recruter encore des hommes en Afrique. Plus de 70 000 Africains répondent à l'appel. Ainsi, en 1918, l'état-major dispose de plus de quarante BTS en France – 40 000 soldats –, quatorze de réserve en Algérie et en Tunisie, treize au Maroc, vingt-sept en Orient. Subissant de plein fouet l'offensive allemande lancée en mars 1918, les tirailleurs ont une conduite héroïque devant Reims, qu'ils contribuent à sauver en juillet. Il faut également signaler que de nombreuses formations africaines servent en tant qu'unités de travailleurs militaires. 163 602 tirailleurs sont mobilisés en

AOF, 17 910 en AEF ; 134 210 Africains participent à la guerre en Europe et dans les Balkans au sein de 137 bataillons et perdent 24 762 tués et 36 000 blessés ». Antoine Champeaux.

Pour aller plus loin : *Tirailleurs sénégalais : témoignages épistolaires, 1914-1919*, Cyr et Françoise Descamps, Pierre Rosière, Guy Thilmans, éd. du Centaure, 2014.

Les Malgaches et Comoriens

« Sur 41 355 hommes mobilisés, 34 386 tirailleurs malgaches participent à la guerre en Europe tandis que 5 535 œuvrent, comme travailleurs coloniaux, dans les usines d'armement ou les chantiers de la défense nationale. Parmi les combattants, 10 000 hommes sont incorporés dans les régiments d'artillerie lourde et 2 500 servent comme conducteurs d'automobile. Les autres mobilisés forment 21 bataillons d'étapes, indispensables à l'entretien des voies et à l'approvisionnement des premières lignes. Plusieurs d'entre eux sont cependant engagés directement au front dont le 1^{er} bataillon venu de Diego-Suarez en 1915 et surtout le 12^e bataillon de tirailleurs malgaches (BTM). Mis sur pied en octobre 1916 à partir des 12^e et 13^e compagnies malgaches, il compte également une compagnie comorienne. Envoyé sur le front de l'Aisne en 1917, il s'y couvre de gloire en particulier lors des combats de la tranchée de l'Aviatik où il perd 13 Européens et 74 Malgaches et Comoriens. Le 21 septembre 1917, il repousse un assaut des troupes allemandes dans le bois de Mortier. En mai, le bataillon défend Villeneuve-sur-Fère où tombe le chef de bataillon Groine. Après avoir reçu une autre citation, l'unité est affectée à la division marocaine et le 18 juillet s'empare du village de Dommiers, perdant 10 officiers et 126 hommes. Une nouvelle citation lui permet alors de porter la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre. Une dernière fois cité pour ses faits d'armes, le 12^e BTM, très éprouvé, est affecté dans un secteur du front des Vosges jusqu'à la fin de la Guerre. Eu égard à sa valeur, le bataillon est transformé en août 1918 en 12^e bataillon de chasseurs malgaches, puis en janvier 1919 en 1^{er} régiment de chasseurs malgaches. De son côté, un 4^e BTM participe à l'avance des troupes franco-serbes sur le front de Macédoine. Au cours de la Grande Guerre, les Malgaches et Comoriens perdent 3 010 tués, disparus et 1 835 blessés. » A. Champeaux.

Les tirailleurs somalis

« Le bataillon somali est formé à Majunga, à Madagascar, le 11 mai 1916, avec des éléments recrutés en Côte française des Somalis, aux Comores et sur la Corne de l'Afrique. Rassemblé à Fréjus, le 10 juin 1916, il prend l'appellation de 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis. Affectés à la réfection des routes dans la région de Verdun, les Somalis n'acceptent de faire le travail que sur la promesse d'être envoyés prochainement au front. Il faudra plusieurs rapports du chef de l'unité rappelant à la hiérarchie que les Somalis ont été recrutés non pas comme travailleurs mais bien comme tirailleurs « en vue d'opérations de guerre » pour obtenir, en octobre 1916, la mise sur pied d'une unité de marche qui est rattachée au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, le déjà prestigieux RICM. Dès lors le bataillon somali constitue un bataillon de renfort du RICM et fait une entrée en guerre remarquée en participant à l'assaut du régiment colonial du Maroc sur le fort de Douaumont, le 24 octobre 1916. La reprise du fort a un retentissement considérable. Le drapeau du RICM est décoré de la croix de la Légion d'honneur et obtient sa troisième citation à l'ordre de l'armée. Les 2^e et 4^e compagnies de Somalis, associées au RICM dans le texte de cette citation, reçoivent également la croix de guerre 1914-1916 avec une palme.

En mai 1917, les Somalis prennent part à l'attaque du Chemin des Dames, et le bataillon obtient sa première citation, à l'ordre de la division. Il participe ensuite à la bataille de l'Aisne et remporte au sein du RICM la victoire de la Malmaison, le 23 octobre 1917. Pour la première fois, le bataillon de tirailleurs somalis est cité à l'ordre de l'armée. En mai et juin 1918, les Somalis participent à la troisième bataille de l'Aisne au Mont-de-Choisy. En octobre, pour la deuxième fois, l'unité est citée à l'ordre de l'armée. Avec cette deuxième citation à l'ordre de l'armée, le 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis obtient le droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre 1914-1918. C'est la deuxième formation de tirailleurs à recevoir cette haute distinction. De très nombreuses récompenses individuelles ont également été accordées aux officiers, sous-officiers et tirailleurs qui ont éprouvé des pertes considérables : sur 2 434 hommes mobilisés et 2 088 tirailleurs

venus en Europe, 562 combattants sont tués ; quant au nombre des blessés, les chiffres connus varient entre 1 035 et 1 200 blessés » (A. Champeaux art. cité).

Pour compléter, ce texte de Jean-Yves Bertrand-Cadi (« Le recrutement et le commandement du bataillon somali » dans *La Grande Guerre Année 1914, Actes du colloque Mobiliser et engager les combattants*, Académie des sciences d'outre-mer, tome LXXIV – 1-2-3-4 – 2014, p. 36-46). « Le 6 mars 1916, lors de sa création et à l'issue d'un minutieux panachage des ethnies, le 6^e bataillon de marche somali se composait de 75 Comoriens, 200 Arabes du Yémen, 25 Abyssins et 1 700 hommes dont 1 400 Somalis sont recensés. Il devint le 16 juin 1916 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis. Toutefois durant les hostilités, on enrôla encore des tirailleurs. L'effectif total concernait 2 434 hommes dont 2 088 servirent sur le sol français. [...] La personnalité de deux officiers et la confiance qu'ils portaient à ces indigènes venus d'un autre monde, ont marqué l'histoire de ce bataillon dès son arrivée au camp de Fréjus en 1916. Il s'agit du capitaine Laurent Depui qui commanda deux compagnies engagées en première ligne à la bataille de Verdun. Puis jusqu'à la fin des hostilités, se distingua Hippolite Bouet, promu chef de bataillon. À aucun moment ils ne doutèrent de la valeur et du courage des tirailleurs somalis. [...] Dans un article publié dans la presse de Djibouti, H. Bouet rapporte les doléances qu'aurait exprimées, l'adjudant Ahmed désigné par des tirailleurs somalis pour formuler leurs propres doléances au capitaine Depui lors de la campagne de France : « Nous ne sommes pas venus en France, lui aurait-il dit, pour construire ses routes, mais pour la défendre, la libérer. En d'autres termes, nous ne sommes pas des ouvriers : nous sommes des soldats, des combattants, des guerriers [...] Nous avons prêté serment sur le Livre Saint. Sur le Coran. Un serment de fidélité à la France. Pour la défendre contre tout ennemi, même s'il est musulman comme les Turcs, nos frères. » [...] Afin d'éviter des actes de mutinerie qu'il pressentait, Depui demanda instamment que les deux compagnies placées sous son commandement soient groupées dans un secteur proche de la ligne de feu. L'État-Major donna satisfaction à cet officier qui exprimait sa satisfaction en ces termes : « J'étais au front dans le secteur le plus glorieux. Nous y avons nous-mêmes préparé un peu de gloire et j'espère qu'avant fin octobre les Somalis auront fait connaître d'une façon éclatante leur nom et leur valeur. Ils se sont montrés enthousiastes, ardents, grenadiers merveilleux, tireurs incomparables et ayant un mépris inconcevable de la mort. Ce sont certainement parmi nos Noirs, les plus valeureux. Les fastes guerriers répèteront leur nom entre tous et un peu de gloire rejaillira sur notre colonie de la Côte des Somalis. »

Le 24 octobre 1916, à la reprise du fort de Douaumont à Verdun, les tirailleurs somalis affrontèrent leur première épreuve du feu. Afin de soutenir l'élan des deux compagnies regroupées en bataillon, lequel fut amalgamé avec trois bataillons à recrutement français du Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM). On y associait également deux compagnies de tirailleurs sénégalais. Laurent Depui fut blessé à trois reprises lors de cette bataille au cours de laquelle les Somalis apportèrent la preuve d'un engagement sans égal. » (J-Y. B-C, art. cité).

Les tirailleurs Indochinois

Michel Bodin écrit : « Le commandement, peut-être sous les influences du général Gallieni et du général Famin, directeur des troupes coloniales, considère que les Indochinois débarqués n'ont ni la formation ni les aptitudes à participer aux unités de premières lignes. Aussi les BTI sont-ils classés comme bataillons non combattants affectés au soutien logistique des armées à l'arrière du front. Cependant ponctuellement des formations de tirailleurs sont employées en première ligne. Dans ce cas, les unités reçoivent un entraînement complémentaire dans les camps du Sud-Est durant l'hiver 1916-1917.

À l'automne 1916, dans le secteur de Verdun, la 4^e compagnie (environ 240 hommes) du 6^e BTI sur ordre du commandant de la 38^e DI qui a servi en Indochine, intègre le 8^e régiment de tirailleurs algériens et participe à la reprise du fort de Douaumont. Elle a pour mission de ravitailler les troupes d'assaut en les suivant au plus près puis de tenir les positions conquises. Personne ne parle jamais de ce fait d'armes ». (Michel Bodin « Les soldats indochinois durant la Grande Guerre », dans *La Grande Guerre Année 1914, Actes du colloque Mobiliser et engager les combattants*, Académie des sciences d'outre-mer, tome LXXIV – 1-2-3-4 – 2014, p. 89-98).

Et encore d'Antoine Champeaux (art. cité) :

« Un premier contingent d'Indochinois recrutés comme infirmiers ayant donné satisfaction, les troupes coloniales s'emploient ensuite à recruter massivement des tirailleurs intégrés dans des bataillons d'étapes, chargés de travailler au soutien des opérations à proximité immédiate du front : construction et entretien des routes et des voies ferrées, acheminement du ravitaillement, aménagement des cantonnements. De 1916 à 1918, sur 48 922 hommes mobilisés, 43 430 tirailleurs indochinois sont ainsi dirigés sur les arrières du front français et du front d'Orient : 24 212 au sein de 15 bataillons d'étapes. 9 019 Indochinois sont également employés comme infirmiers coloniaux, près de 5 000 comme conducteurs et un grand nombre comme ouvriers d'administration.

4 800 tirailleurs sont également affectés au front, au sein de 4 bataillons combattants, les 7^e et 21^e bataillons de tirailleurs indochinois (BTI) en France ; les 1^{er} et 2^e BTI en Orient. Formé à Sept Pagodes le 16 février 1916, entraîné jusqu'en avril 1917 dans les camps du Sud-Est à Fréjus, le 7^e BTI est affecté à la 19^e division et voit ses compagnies amalgamées aux différents régiments d'infanterie dont il renforce les effectifs. Il participe aux combats du Chemin des Dames, en mai 1917, et des Vosges, en juin 1918. Embarqué à Marseille, il est dissous le 1^{er} décembre 1919. Le 21^e BTI est formé dans les camps de Saint-Raphaël le 1^{er} décembre 1916. Employé en avril 1917 à la garde des terrains d'atterrissage et à la réfection des routes dans l'Aisne, il est également chargé d'opérations d'assainissement du champ de bataille. De mai à juillet 1917, il repousse différents coups de main dans les Vosges. Il est dissous le 18 avril 1919. En Macédoine, le 1^{er} BTI débarque à Salonique le 10 mai 1916, rejoint Monastir en août 1917, combat en octobre et repousse des attaques autrichiennes en juillet 1918 et bulgares en août. Il quitte Salonique le 30 janvier 1919. Formé avec des tirailleurs instruits en provenance du 3^e régiment de tirailleurs tonkinois, le 2^e BTI est d'abord affecté au camp retranché de Salonique en mai 1916. Il participe ensuite aux opérations, en août 1916 sur la Struma, puis de novembre 1916 à 1918 en Albanie, effectuant attaques, contre-attaques et coups de main contre les armées albanaises, autrichiennes et bulgares. Parmi les combattants indochinois, 1 123 hommes sont morts au combat.

Parallèlement aux tirailleurs indigènes, l'administration s'emploie également à recruter en Indochine des travailleurs coloniaux : 4 631 en 1915, 26 098 en 1917, 11 719 en 1917, 5 806 en 1918 et 727 en 1919, soit un total de 48 981 travailleurs venus en complément des tirailleurs indochinois. Administrés par le service des travailleurs coloniaux, ces hommes sont encadrés de façon militaire. Transformés en maraîchers dans les jardins du château de Versailles, ils sont en majorité employés à des travaux sur le front ou à l'arrière, comme ouvriers non spécialisés ou comme spécialistes, y compris dans les nouvelles technologies de l'époque, dans l'industrie automobile ou aéronautique ou leur « habileté » reconnue trouve à s'employer avec efficacité.

À l'issue de la Grande Guerre, un petit nombre d'Indochinois choisit de rester en France. Nul doute que lors de leur passage en France, un certain nombre de tirailleurs et d'ouvriers indochinois aient trouvé dans la fréquentation des Européens matière à réflexion sur leur statut de sujets coloniaux, renforçant leur nationalisme séculaire et confortant leur souhait d'accéder à l'émancipation et à l'indépendance. » (A. Champeaux art. cité)

En guise de bilan

« Incluant les 1 007 tirailleurs recrutés dans le Pacifique, un total de 485 071 soldats indigènes mobilisés dans l'empire colonial viennent en Europe, combattre ou servir comme soldats travailleurs en 1914-1918. Avec les travailleurs coloniaux et les soldats des « Vieilles colonies », l'empire fournit 698 403 hommes, dont 74 942 sont tués ou disparus. 4 000 Français résident aux colonies sont également mobilisés et viennent combattre en Europe : ils perdent 600 des leurs. » (A. Champeaux art. cité).

Pour aller plus loin et changer d'échelle, lire le texte de l'interview d'Eric Deroo (RFI, 28 février 2016) sur le rôle des troupes coloniales à Verdun.
--

A propos des « Vieilles colonies »

Ces territoires sont issus de l’Ancien régime : en Amérique, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy ; en Afrique, les 4 communes, Saint-Louis du Sénégal, Gorée, Rufisque, Dakar (bien que fondée en 1857, la ville est associée sous l’impulsion du député Blaise Diagne) ; dans l’océan Indien, l’île de la Réunion, en Asie, les ex « Comptoirs français de l’Inde » (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon, Mahé), la Cochinchine.

« La conscription dans les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) est sans cesse revendiquée comme un droit, une marque d’égalité, par leurs parlementaires, en particulier Gratien Candace, mais ce n’est qu’en octobre 1913 que la loi sur le recrutement militaire de 1905 est appliquée à leurs habitants. Citoyens français depuis 1848, les conscrits sont incorporés dans les rangs des régiments d’infanterie coloniale du midi de la France. Dès août et septembre 1914, des Guadeloupéens tombent lors de la bataille des frontières ou sur la Marne ; les sergents Bambuck et Antenor de Grand-Bourg et le caporal Pitot de Basse-Terre figurent parmi les premiers morts de la Grande Guerre. Début 1915, 12 150 Antillais sont recensés et un premier contingent s’embarque pour la métropole. De 1914 à 1918, 101 600 Martiniquais, Guadeloupéens, Guyanais sont recensés, 28 984 incorporés et 16 880 dirigés vers les zones des armées ; La Réunion mobilise 6 000 de ses fils. Au total, 2 556 natifs des « Vieilles colonies » ne reviendront pas de la guerre. Quant aux possessions du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie fournit au front 1 134 volontaires mélanésiens dont 374 trouvent la mort au champ d’honneur et 167 sont blessés ; sur les 2 290 hommes du bataillon du Pacifique recrutés en Polynésie, 332 sont tués au front. D’autres hommes encore servent dans les troupes du corps expéditionnaire australien et néo-zélandais (ANZAC) qui connaît de très lourdes pertes sur le front d’Orient. Des travailleurs sont également requis. Les comptoirs des Indes, Pondichéry, comptent près de 800 recrutés, 500 combattants et 75 tués. » Dans Eric Deroo et Antoine Champeaux, « Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », *Revue Historique des Armées*, 271 / 2013, p.13.

Comme en métropole, les monuments aux morts des communes rappellent ces engagements. Exemples de Port-Louis en Guadeloupe et de Pondichéry en Inde. (Nombreux sites internet sur les monuments aux morts des Vieilles colonies)



(Monument aux morts de Port-Louis en Guadeloupe)



(Monument de Pondichéry en Inde)

Exemple de la Guadeloupe

Pour la Guadeloupe, les données du site www.grande-guerre-1418.com concluent que plus de 1 100 soldats, soit 0,7 % des 158 660 habitants de 1888, sont morts, 86 % rejoignent

l'infanterie, dont 75 % les régiments d'infanterie coloniale (740 morts) et 23 % les régiments d'infanterie, 11 % furent artilleurs. Soixante-trois sont morts dans la Meuse.

Les données rassemblées par les auteurs de ce site, plus la consultation des fiches des bases de données *Mémoire des hommes*, *genweb* et les registres des nécropoles, ont permis de retrouver la trace de quelques-uns de ces soldats morts sur le champ de bataille meusien.

Isidore Margot est mort le 8 juin 1916 à Vaux, lors de la tentative de reprise du fort, après la capitulation du 7 juin.

MARGOT Isidore Raphaël 1914-1918	
Cliquez sur les titres pour masquer/afficher le contenu	
Identification	Nom : MARGOT Prénoms : Isidore Raphaël
Informations militaires et Résistance	Conflit : 1914-1918 Grade, unité : Marsouin - R.I.C. (du Maroc) (N° unité inconnu) Matricule au recrutement : 2177 - Guadeloupe (Guadeloupe) - Subdivision
Naissance	Date : 15/05/1895 Département : 971 - Guadeloupe Commune : Petit-Canal
Décès	Date : 08/06/1916 (78 ans) Département : 55 - Meuse Commune : Vaux Lieu, complément : Genre de mort : Tué à l'ennemi Mention Mort pour la France : Oui
Jugement	
Transcription	
Inhumation	
Autres informations	Acte envoyé pour attribution le 03/07/1917 à M. le Ministre des Colonies
Référence n° : 2429449	

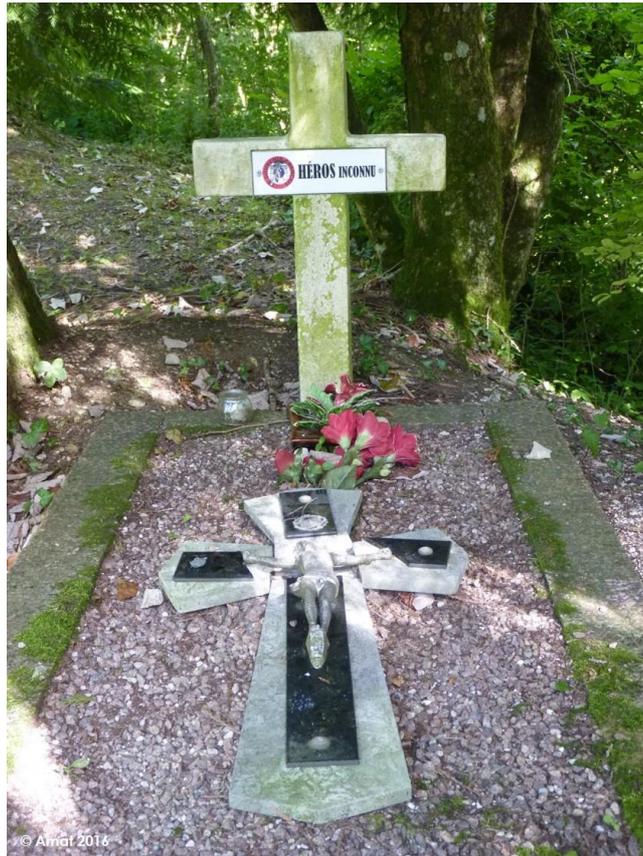
Deux soldats originaires de la Guadeloupe reposent à Fleury-devant-Douaumont : le Marsouin Tertullien Daufour tué à l'ennemi le 04/10/1917 et le caporal du 4^e Zouaves Victor Ludovic Maudru, mort pour la France le 06/08/1916 (pas de fiche trouvée).



MORTUAIRES	
Nom : DAUFOUR Prénoms : Tertullien	
Informations militaires et Résistance	Conflit : 1914-1918 Grade, unité : Marsouin - 52e R.I.C. (Materiel) - R.I.C. Régiment d'Infanterie Coloniale Matricule au recrutement : 1495 - Fort-de-France (Martinique) - Subdivision
Naissance	Date : 05/03/1894 Département : 971 - Guadeloupe Commune : Petit-Canal
Décès	Date : 04/10/1917 (23 ans) Département : 55 - Meuse Commune : Verdun-sur-Meuse - Pour info, « Verdun-sur-Meuse(S) » s'appelle « Verdun(S) » depuis 1979 Lieu, complément : Genre de mort : Tué à l'ennemi Mention Mort pour la France : Oui
Jugement	Date : 02/02/1922 Département : 971 - Guadeloupe Commune : Pontaë-Prix
Transcription	Date : 02/02/1922 Département : 971 - Guadeloupe Commune : Petit-Canal
Inhumation	Département : 55 - Meuse Commune : Fleury-devant-Douaumont Lieu : Nécropole nationale Douaumont Carré, rang, tombe : Tombe 2735
Autres informations	DAUFOUR sur MAM de Petit-Canal



Fernand Eusèbe, caporal du RICM tué lors de l'offensive de reprise du fort de Douaumont le 24 octobre. La fiche précise : « commune de décès Douaumont, lieu complémentaire : le fort », mais ne donne pas d'information sur le lieu d'inhumation. Cette tombe à quelques dizaines de mètres du fort ne pourrait-elle pas être la sienne ou est-il resté dans l'argile de Douaumont et la forêt est devenue son linceul ? Julien Mourinet, aussi du RICM, tué à Douaumont est un autre exemple.



(Tombe d'un héros inconnu)

Identification	
Nom :	EUSÈBE Prénoms : Fernand
Informations militaires et Résistance	
Conflit :	1914-1918
Grade, unité :	Caporal - [Infanterie] - R.I.C.M. Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc
Formé le :	9 juin 1915 par changement de dénomination du 1er Régiment de Marche d'... - Site la suite...
Matricule au recrutement :	12 - Guadeloupe (Guadeloupe) - Subdivision
Naissance	
Date :	14/09/1891
Département :	971 - Guadeloupe
Commune :	Vieux-Fort
Décès	
Date :	24/10/1918 (25 ans)
Département :	55 - Meuse
Commune :	Douaumont
Lieu, complément :	Le Fort
Genre de mort :	Tué à l'ennemi
Mention Mort pour la France :	Oui
Jugement	
Transcription	
Date :	05/12/1917
Département :	75 - Paris
Commune :	Paris 01
Inhumation	
Autres informations	
Domicilié à Vieux-Fort (971) - Pas de fiche SdG	
Sources des modifications(1)	



(La mémoire de Fernand Eusèbe à Vieux-Fort, Guadeloupe)



(Tombe de Rigondaud Henri Stanislas Ludovic)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
RIGONDAUD

Nom **RIGONDAUD**
Prénoms *Henri Stanislas Ludovic*
Grade *2^e Classe* *Service des I.R.*
Corps *276^e Infanterie*
N^o *11448* au Corps. — Cl. *1916*
Matricule. *4998* au Recrutement. *Bordeaux*
Mort pour la France le *11 Octobre 1916*
à *Chaumont (Meuse)*
Genre de mort *Cue à l'ennemi*

Né le *7 Janvier 1892*
à *Curepipe road* Département *de Maurice*
Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *17 Mars 1922*
à *Paris 18^e arrondissement*
N^o du registre d'état civil *2099/108*
101-708-1922. (26438)

(Fiche décès de Rigondaud Henri Stanislas Ludovic)

- Caïez d'Epinay, Antoine Marie Henri, né à la Réunion de père mauricien, capitaine, 234^e RI, mort le 5 juin 1916 de ses blessures à Senoncourt, ferme Maujouy, ambulance 9/2 SP 36. Il repose dans la nécropole nationale de Senoncourt-les-Maujouy. 531 victimes militaires de la Première Guerre mondiale y sont enterrées. Il y avait, durant la guerre, sur le site actuel du cimetière, un hôpital temporaire. (Source : *Répertoire des Mauriciens engagés dans la Grande Guerre*, Ecole du Centre-Lycée La Bourdonnais, Ile Maurice, 2015, programme labellisé Centenaire).



(Tombe de Caïez d'Epinay)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
CAIEZ d'EPINAY

Nom **CAIEZ d'EPINAY**
Prénoms *ANTOINE MARIE HENRI*
Grade *Capitaine (député major)*
Corps *234^e R.I. Infanterie*
N^o *915* au Corps. — Cl. *1890*
Matricule. *368* au Recrutement *Lein 6^e Bureau*
Mort pour la France le *5 Juin 1916*
à *Ambulanc 9/2 Secteur 36 Maujouy*
Genre de mort *Cue à l'ennemi (Mort)*

Né le *18 Août 1870*
à *St Denis* Département *de la Réunion*
Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon).
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *11 Octobre 1916*
à *Paris 8^e arrondissement*
N^o du registre d'état civil *1099/18*
534-708-1921. (26434.1)

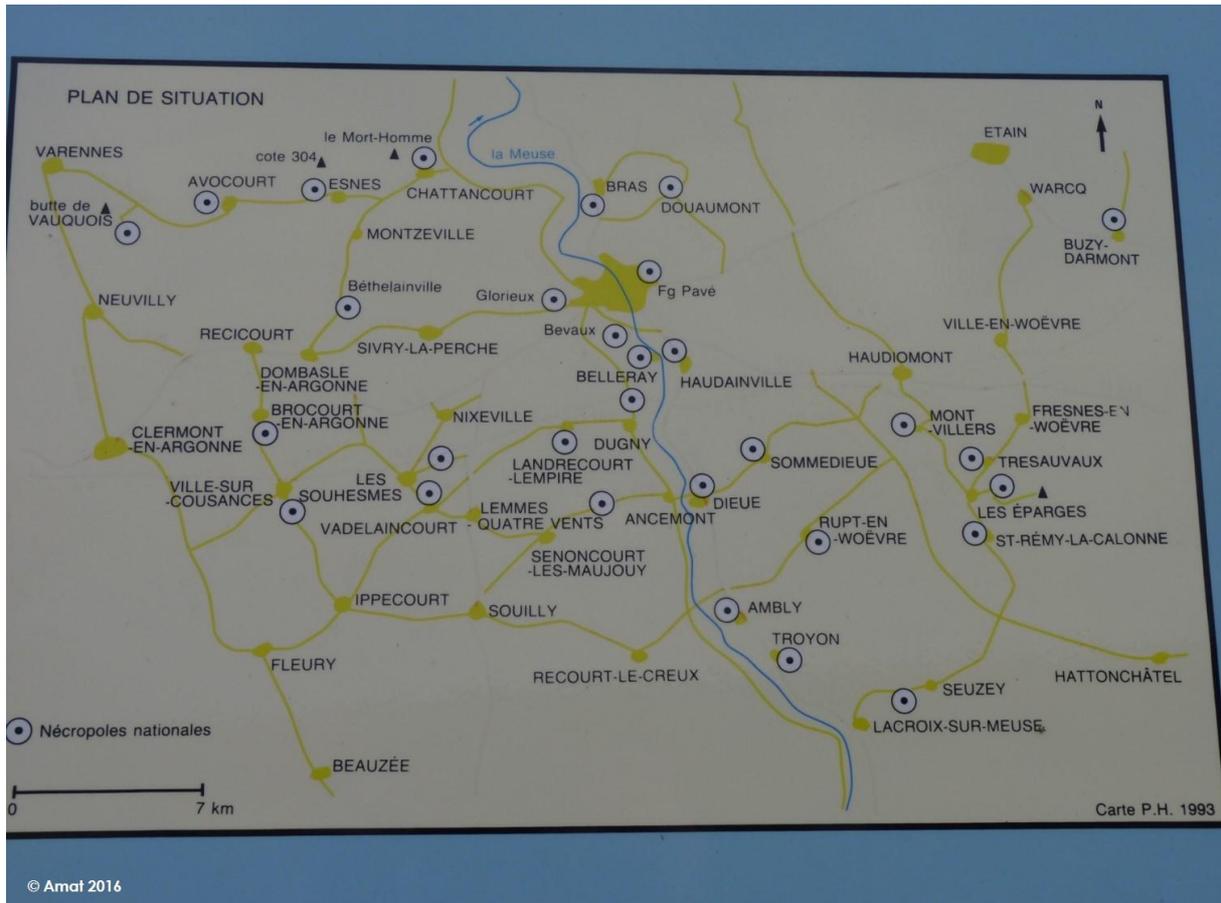
(Fiche décès de Caïez d'Epinay)

Une mention particulière doit être faite au général de division Henri Coutanceau. Originaire de l'île Maurice, il commande la place forte de Verdun de mai 1912 à janvier 1916. Il quitte Verdun juste avant la bataille, après avoir énergiquement protesté contre le désarmement des places. (Allain Bernède, « Verdun 1916 : un choix stratégique, une équation logistique », *Revue Historique des Armées*, 242 I 2006, p. 48-59.)

LES NECROPOLES DE L'ARRIERE FRONT

Le site chemindememoire.gouv donne les informations suivantes :

« Les morts des batailles livrées dans la Meuse («Marne», «Argonne», «Hauts de Meuse», «Verdun»), entre 1914 à 1918, reposent dans 42 nécropoles nationales dont deux sont situées en Meurthe-et-Moselle, à Flirey et à Pierrepont. Celles qui ont recueilli plus particulièrement les « morts pour la France » des combats de 1916-1917, regroupés communément sous le vocable « bataille de Verdun », sont au nombre de dix-neuf. D'une superficie totale de 35,8 hectares, elles regroupent 55 874 militaires français de la Grande Guerre. »



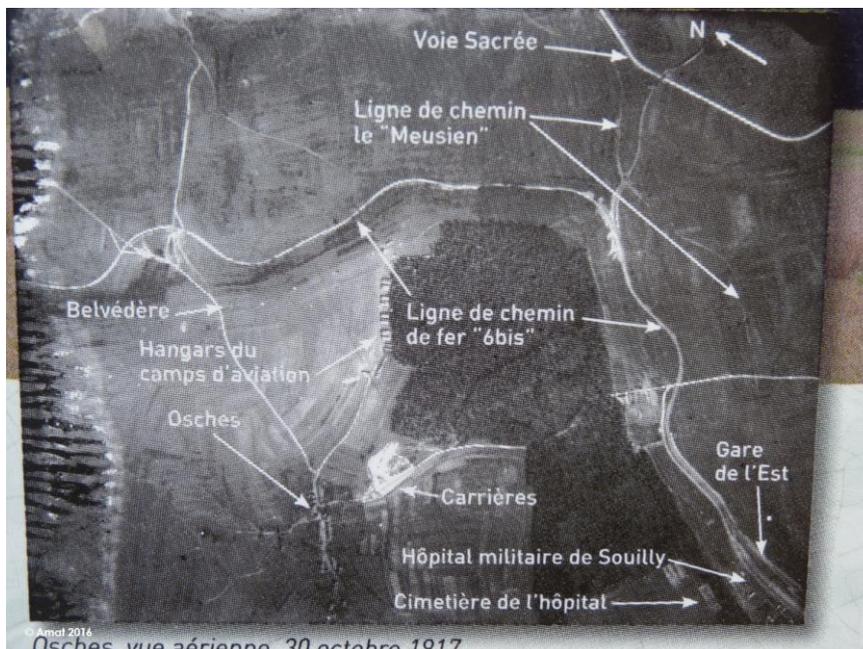
(Carte des nécropoles de Meuse, Photo carte prise à la nécropole de Senoncourt-les-Maujouy)

« Les dix-neuf nécropoles nationales de la bataille de Verdun :

- Avocourt : 1 847 corps, combats de rive gauche
- Belleray : 1 234 corps, 1 123 pour 1914-1918, 65 tombes surmontées d'une stèle musulmane, créé en 1916 pour inhumer les blessés décédés dans les hôpitaux.
- Bevaux, à Verdun : 3 107 corps.
- Bras-sur-Meuse : 6 386 corps dont 2 000 en deux ossuaires, Carré Musulman de 254 tombes.
- Broncourt-en-Argonne : 471 corps.
- Chattancourt : 1 699 corps.
- Dombasle-en-Argonne : 1 085 corps.
- Douaumont (Fleury-devant-Douaumont) : 16 136 corps.
- Dugny-sur-Meuse : 1 836 corps dont 124 en un ossuaire.
- Esnes-en-Argonne : 6 661 corps dont 3 000 en deux ossuaires.
- Faubourg Pavé, à Verdun : 5 095 corps. Carré des Sept inconnus de 1920 (cérémonie du choix de l'Inconnu de l'Arc de Triomphe). Monument aux fusillés par l'ennemi en 1914-1918 et 1939-1945.

- *Glorieux, à Verdun : 4 244 corps.*
 - *Haudainville : 210 corps.*
 - *La Tranchée des Baïonnettes : 7 corps.*
 - *Landrecourt-Lempire : 1 962 corps.*
 - *Les Souhesmes-Rampont : 1 067 corps.*
 - *Sénoncourt-les-Maujouy : 531 corps.*
 - *Vadelaincourt : 1 726 corps. Monument aux héros de l'armée de Verdun.*
 - *Ville-sur-Cousances : 917 corps ».*
- (www.cheminsdememoire.gouv.fr)

Le panneau d'information de la nécropole de Senoncourt-les-Maujouy donne les chiffres suivants, symptomatiques de révisions : « *Les 18 nécropole nationales ont recueilli 57 709 corps de militaires morts pour la France durant les deux guerres mondiales, qui reposent en tombes individuelles et en 5 ossuaires. 1914-1918 : 56 105 Français, 19 Alliés ; 1939-1945 : 1 576 Français, 9 Alliés. 1 781 tombes sont surmontées d'une stèle musulmane. Dans les années 20 et 30, des nécropoles reçurent des corps exhumés de dizaines de petits cimetières désaffectés.* » (d'après panneau d'information à la nécropole de Senoncourt-les-Maujouy).



Osches. vue aérienne. 30 octobre 1917
(Photo aérienne d'Osches, exemple d'organisation de l'arrière front à Souilly)

Des bombardements sur Verdun en juin 2015 entraînent le repli des hôpitaux de la ville sur des villages refuges de l'arrière-front, à bonne distance des tirs d'artillerie de 1916 et bien desservis par les voies de communication : Vadelaincourt, Souilly, Les Souhesmes, Dugny, Faubourg Pavé, Glorieux, Landrecourt, Senoncourt, le Petit Monthairon, Froméreville... De nombreux blessés décèdent dans ces hôpitaux et l'Etat achète des terrains aux communes pour créer des cimetières militaires.

Vadelaincourt : 2 647 dépouilles dont 2 531 Français, 112 Musulmans, 2 Russes, 2 Indochinois. La nécropole rassemble 1 726 Français et 2 Russes - aujourd'hui sur la commune des Quatre-Vents, au sud-ouest de Verdun - Cimetière de guerre créé dès l'été 1916 dans le bas du village, l'HOE 12 desservi en partie par les trains sanitaires militaires - Il communiquait avec l'HOE n° 6 (ex HO de Baleycourt) situé près de la forêt de Mala - L'ensemble sanitaire comprenait plus de quarante pavillons et deux baraques de triage. (www.memorialgenweb.org)



(Photographies de la nécropole de Vadelaincourt)



Senoncourt-les-Maujouy

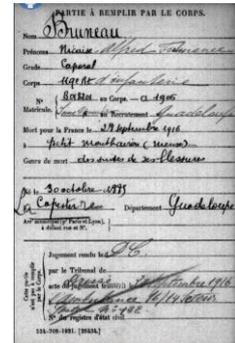
La nécropole a été créée en 1916 lors de la bataille de Verdun. Elle compte 531 tombes de soldats français, dont les corps regroupés du cimetière de Recourt-le-Creux. (www.memorialgenweb.org)



(Nécropole de Senoncourt-les-Maujouy)



(Photographie de la tombe Nicaise Bruneau, prise à la nécropole de Bévaux)



(Fiche Nicaise Bruneau)

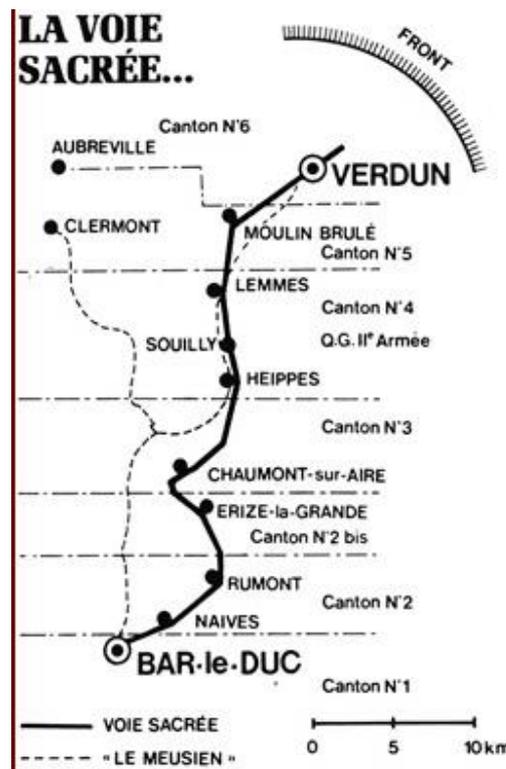
Pour aller plus loin, les sites *memoiredeshommes* et *memorialgenweb* proposent un très grand nombre de fiches des morts de la Grande Guerre

19 - LA VOIE SACREE ET LA MAIRIE DE SOUILLY

En 1914, la route de 75 km qui relie Bar-le-Duc et Verdun, route royale, républicaine, puis impériale, est une voie sinueuse et mal entretenue. Elle est utilisée dès septembre 1914 pour les besoins de l'armée, avec le renfort du « Petit Meusien », chemin de fer départemental à voie métrique et unique qui la longe sur une grande partie de son parcours, mais dont le débit n'excède pas 800 tonnes par jour en février 1916. La route est portée à 7 mètres de largeur en 1915. La défense de Verdun repose sur la capacité de résistance d'une armée approvisionnée dans des conditions extrêmement contraignantes. La route devient l'artère logistique vitale de la bataille de Verdun. Désignée simplement comme *la route*, elle est

dénommée Voie sacrée en 1916 (par Paul Heuze, dans une histoire de la route Bar-le-Duc - Verdun au cours de la bataille de Verdun, puis par Maurice Barrès). La dénomination officielle *Voie Sacrée* est due à la volonté de Pol Chevalier, conseiller général et sénateur de la Meuse, maire de Bar-le-Duc de 1919 à 1921. Le Conseil général adopta cette idée et prit la décision de « *dénommer la route Bar-le-Duc-Verdun « Voie Sacrée » et de porter cette nouvelle appellation sur les bornes, poteaux indicateurs, plaques, pièces diverses se référant à cette route* ». En réalité, son point de départ est la gare, tombée dans l'oubli, de Baudonvilliers à 15 km au sud de Bar-le-Duc, choisie pour éviter le risque d'embouteillage à Bar-le-Duc. Chaque kilomètres est jalonné par une borne spéciale ornée de la palme du martyr et dont la partie supérieure, rouge comme les routes nationales, est surmontée d'un casque Adrian. Le président Raymond Poincaré inaugura la première borne en 1922 (d'après Jean-Paul Soudagne, « La voie Sacrée », dans *14-18*, n°17, déc. / janv. 2004, p. 36-37).

La route permit l'acheminement, vers un champ de bataille de moins de 25 km², des troupes, des matériels divers, des munitions, et l'évacuation de milliers de blessés. Les véhicules défilaient nuit et jour, sans arrêt. Durant l'année 1916, « *en 10 mois, furent transportés une moyenne de 90 000 hommes et 50 000 tonnes de matériel par semaine, le trafic atteignant à certains moments les 300 véhicules à l'heure (5 à la minute !) à la moyenne de 15 à 20 km par heure* ». (Claude Le Maitre, « 1916 – Renault sur la Voie Sacrée », *Revue Renault-Histoire*, n° 38, oct. 2015, p. 45-51). Tout véhicule en panne était immédiatement poussé dans le fossé. La voie devait être entretenue en permanence ; pour la recharger, des carrières étaient ouvertes aux abords, exploitées par des milliers d'hommes des bataillons d'étapes échelonnés le long des six secteurs ou « cantons » de la route.



(A story, a symbol *The Sacred Road*, www.voie-sacree.com)

En dix mois, 900 000 tonnes de pierre ont été déversées, pelletée par pelletée, par tous les temps « sous les roues des camions de Verdun » Pierre Miquel, *Mourir à Verdun*, Tallandier, 2002.



(Annamites terrassiers de la Voie Sacrée)



(Annamites cassant de la pierre, route de Bar-le-Duc à Verdun)



(Soldats annamites employés dans une carrière)



Sénégalais in *Vadelaincourt 1914-1918* p. 39
 « Tirailleurs sénégalais travaillant à la construction
 d'une voie ferrée desservant les hôpitaux de
 Vadelaincourt le 20 /07/1916 »

Dans l'ouvrage *Vadelaincourt 1914-1918 Un village hôpital de l'arrière-front de Verdun. Le témoignage de l'instituteur E. O. Lemaire* (édité en 2015 par l'Association « 14-18 Meuse » et M. Franck Meyer), l'instituteur relate : De « vieux territoriaux furent d'abord envoyés pour ouvrir et exploiter des carrières aux fins de réparations des chemins et des routes de la région », [...] Ils reçurent les renforts d'autres compagnies territoriales. [...] Bientôt on amène, pour travailler dans nos carrières, un campement de prisonniers allemands. [...] Puis arrivèrent successivement 1°) un détachement de Sénégalais occupés aux travaux de terrassement de la ligne de chemin de fer à voie normale, tronçon de Souilly-Dombasle-en-Argonne, 2°) une compagnie de Somalis de Djibouti et d'Aden, 3°) une compagnie d'Annamites, Cochinchinois, Cambodgiens, Tonkinois, occupés à réparer les routes et à compléter l'aménagement du Champ d'Aviation. [...] La présence de tout ce monde hétéroclite, de différentes races et différentes couleurs, donnait à Vadelaincourt un pittoresque spécial, je ne dirai pas charmant, mais intéressant » p. 37-39.

La **mairie de Souilly**, QG de la 2^e Armée, expose, dans un espace muséographique consacré à la logistique de la bataille de Verdun, un poster sur les Annamites.

« Stationnés dans les villages et sur les itinéraires menant au front, les **bataillons dits d'étapes** sont en charge de l'acheminement des renforts, du ravitaillement, de l'évacuation des malades et des blessés, tant en France qu'à l'Armée d'Orient. (Ceux qui assuraient le ravitaillement des premières lignes étaient très exposés). Les bataillons d'étapes sont constitués de soldats indigènes et de territoriaux. Ces personnels ont pour mission d'assurer le passage des soldats, de la zone de l'arrière, sous l'autorité des préfets, aux ordres directs du commandement opérationnel dans la zone

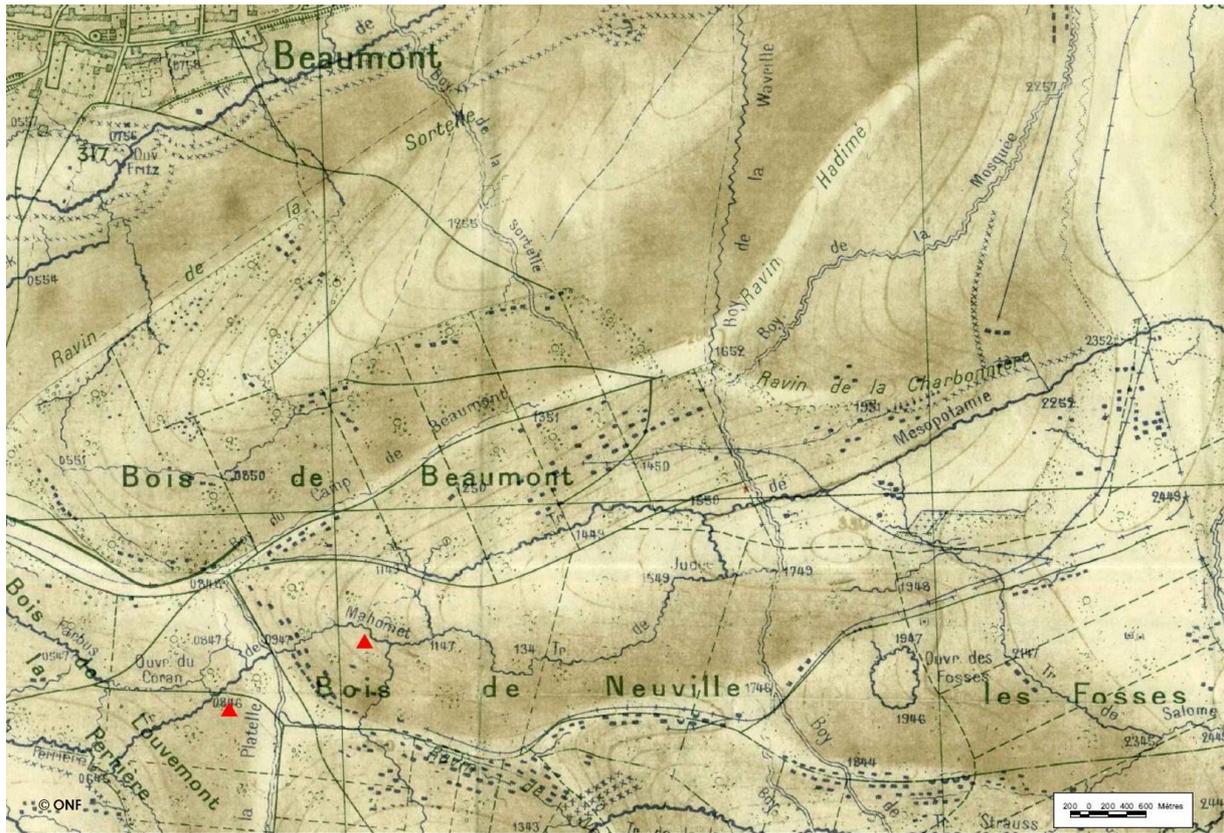
dite de l'avant. Les bataillons d'étapes ont également joué un rôle important dans l'effort de guerre, les tirailleurs servant également dans les usines, les ateliers, les poudreries, sur le réseau voies ferrées, dans les forêts et même dans l'agriculture ». (Antoine Champeaux, « Les troupes indigènes africaines, comoriennes, malgaches et indochinoises de l'armée française dans la Grande Guerre », Colloque international d'histoire de l'Académie royale des sciences d'outre-mer et de l'Académie des sciences d'outre-mer, Fondation universitaire, Bruxelles, 5 juin 2015, Actes à paraître automne 2016).

Plusieurs escadrilles de chasseurs, parmi les meilleures que comptait l'aviation française, protégeaient la route contre les attaques aériennes, à l'exclusion de toute autre mission. « *En 1916, grâce à de nouveaux moteurs et de nouveaux appareils, les avions alliés prirent le dessus avec pour conséquence la maîtrise de l'observation du terrain.* » (Le Maitre, art. cité).

Cette route était vitale pour la gestion de la bataille. Le capitaine Doumenc (devenu général en 1937), qui avait rejoint en 1914 la Direction des Services Automobiles des Armées françaises, concepteur du système de la noria, l'avait d'emblée compris, ainsi que le général Pétain, qui l'utilisa pour organiser le roulement des troupes. Soixante-dix divisions françaises engagées sur ce front (sur les 95 que comptait l'armée française) tournèrent sans arrêt durant sept mois ; 2 400 000 hommes s'y succédèrent. Philippe Pétain avait voulu une rotation rapide des régiments au front pour toujours opposer aux Allemands des troupes les plus fraîches possibles. Cette route était d'autant plus importante que les grandes voies ferrées du secteur étaient aux mains des Allemands ou sous le feu permanent de leur artillerie. (D'après CC-meuse-voie-sacree.fr) « *La voie sacrée a constituée la première opération de logistique lourde entre l'arrière et les premières lignes.* » (Cl. Le Maitre, art. cité). Un mémorial en hommage aux Hommes qui ont assuré le soutien logistique de la voie sacrée est édifié au lieu-dit Moulin-Brûlé, à 8 km au sud de Verdun : c'est là qu'avait été aménagé un espace pour le demi-tour des véhicules.

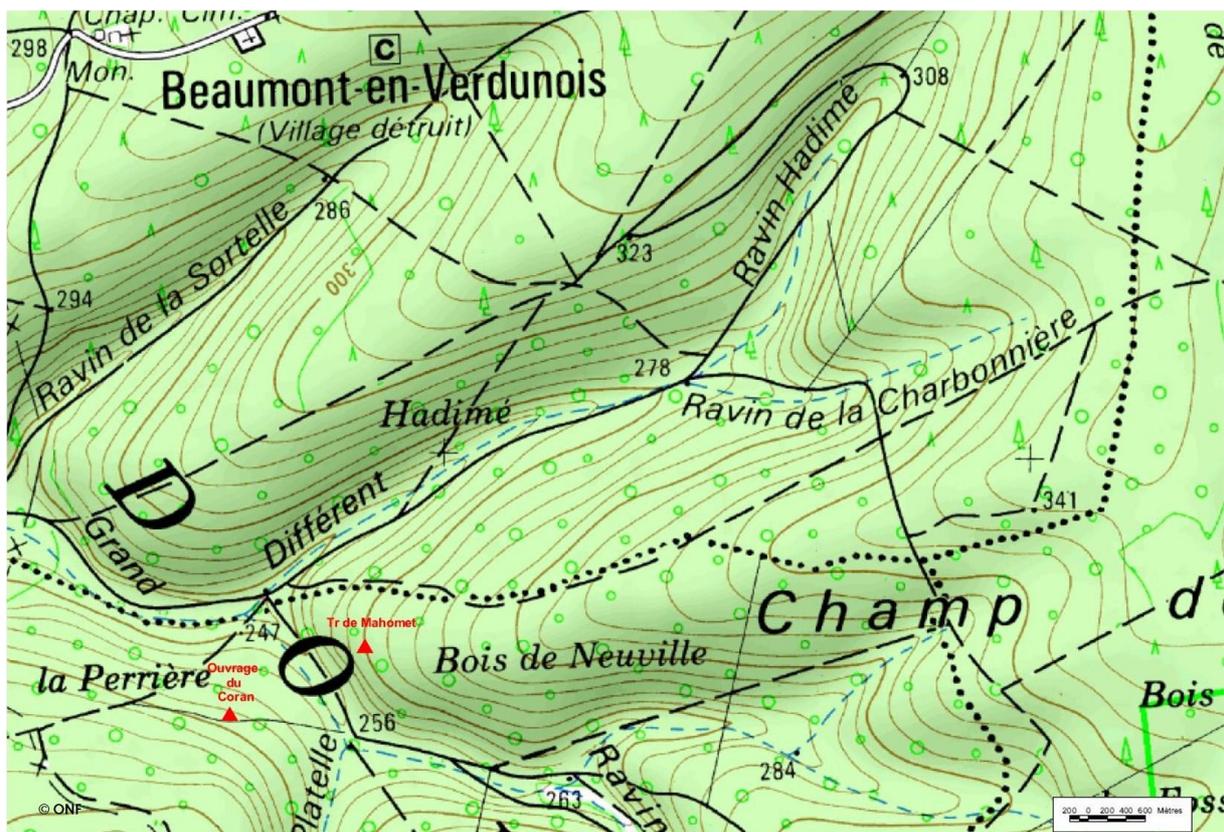
20 - DES TRACES EFFACEES AUJOURD'HUI

Les cartes de canevas de tir sont des documents produits et régulièrement mis à jour par les services cartographiques de l'Armée pour renseigner sur l'organisation et l'évolution du front. La carte de Beaumont-en-Verdunois du 27 juillet 1917 montre des noms de lieux en liens avec le chemin de mémoire : « Tranchée de Mahomet », « Ouvrage du Coran », « Boyau de la Mosquée ».



(Carte de Beaumont-en-Verdunois du 27 juillet 1917)

Ces témoignages ont disparu sur la carte IGN de 2016. Reste toutefois à expliquer la concentration de ces toponymes en ce lieu.



(Carte IGN de 2016)

.....

« Nous avons confiance qu'à Verdun, devant ces monceaux de cadavres, et tant de deuils et tant de souffrance, l'humanité s'écriera, elle aussi, comme Pascal en parlant des apôtres : Je crois en ces témoins qui se firent égorger ». Capitaine Charles Delvert, 1935, édition nouvelle 1981, *Carnets d'un fantassin*, éd Mémorial de Verdun. Charles Delvert était le père du professeur Jean Delvert (1921-2005) géographe, professeur des universités, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

.....

LE CHAMP DE BATAILLE EN 2016, ARRÊT SUR IMAGES

La bataille de Verdun a pulvérisé villages, jardins, vergers, champs, prairies et bois. Après la guerre, la plus grande partie de ces terres classées « zone rouge » est expropriée, rachetée par l'Etat qui les dévolue au ministère de l'Agriculture pour boisement. La nouvelle forêt domaniale est plantée de résineux entre 1927 et 1934. Les modelés hérités des combats, les spécificités de la flore et de la faune, les paysages forestiers nés de la Guerre, l'importance des vestiges, des lieux de mémoire sur le territoire du champ de bataille ont conduit à des classements successifs : au cours des années 2000, site Natura2000 *Corridor de la Meuse*, en 2014, *Forêt d'exception*. La forêt de Verdun est une nécropole à ciel ouvert de 10 000 ha qui, sous ses frondaisons, abrite « quatre-vingt mille soldats à jamais ensevelis sur le site » Francis Lefort « *Dans la bataille Verdun 1916* », *Mémorial Verdun*, jmp, 2016. Pour une approche de la forêt de Verdun, patrimoine naturel, voir l'article en ligne de Jean-Paul Amat et Patrice Hirbec, site « humanite-biodiversite.fr », rubrique « Agriculture, forêt ».



(Douaumont, sentier ONF)



(Boyau de Londres)



(Douaumont, sentier ONF)



(Superstructure de l'ouvrage de Froideterre)



(Ruines de la ferme d'Ormont)



(Un obus à Ormont)

.....

Les références bibliographiques des témoins récitants sont dans le texte. Les références bibliographiques relatives à la Grande Guerre se comptent par centaines. Les ouvrages de référence d'Antoine Champeaux, Eric Deroo, Jacques Frémeaux, Marc Michel sont aisément accessibles. La liste ci-dessous est volontairement limitée.

AMAT Jean-Paul, 2015, *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*. Ed. PUPS (Presses de l'université Paris-Sorbonne), 549 pages. Prix Sergent Maginot 2015.

AMAT Jean-Paul, 2016, « Verdun un siècle de mémoires », *Carnet de la Sabretache*, n° 206, p. 5-9, 2^e partie n° 207, p. 2-6.

DELVERT Charles, 1935, édition nouvelle 1981, *Carnets d'un fantassin, Massiges 1916 Verdun*, éd Mémorial de Verdun, 244 pages.

JANKOWSKI Paul, 2013, *Verdun, nrf* Gallimard, 408 pages. « Nouvelle lecture de ce « lieu » de mémoire », mais aussi nouvelle manière de faire l'histoire de la guerre ».

KOELSCH Bernard, « Les sépultures des soldats originaires de l'Empire », in *Le sacrifice du soldat*, sous la direction de Ch. Benoit, G. Boëtsch, A. Champeaux, E. Deroo, CNRS éditions / ECPAD, 2009, p. 168-170.

LE PICHON Tanneguy, « Tirailleurs indigènes, soldats au service de la France », in *Le sacrifice du soldat*, sous la direction de Ch. Benoit, G. Boëtsch, A. Champeaux, E. Deroo, CNRS éditions / ECPAD, 2009, p. 158-167.

PAGE Georges, (ASOM correspondant 5^e section), 2015, *La bataille aérienne de Verdun*. 1916. Editions Grancher, 363 pages.

Grades et unités de l'armée française en 1914

Les effectifs sont indicatifs et théoriques

Escouade : 15 hommes commandés par un **caporal**

Demi-section : 30 hommes (2 escouades) commandés par un **sergent**

Section : 60 hommes (2 demi-sections), commandés par un **lieutenant**

Compagnie d'infanterie : environ 240 hommes, commandés par un **capitaine**

Bataillon d'infanterie : composé de 4 compagnies, 1 100 hommes, commandés par un **chef de bataillon**

Régiment d'infanterie : composé de 3 bataillons, 3 400 hommes, commandés par un **colonel**

Brigade d'infanterie : composée de 2 régiments, 6 800 hommes, commandés par un **général de brigade**

Division d'infanterie : composée de 2 brigades, 16 000 hommes, commandés par un **général de division**

Corps d'Armée : composée d'au moins 2 divisions, 40 000 hommes commandés par un **général de corps d'armée**

Armée : composé d'au moins 2 corps d'armée, commandés par un **général d'armée**
(d'après le site cig-anjou-72.ac-nantes.fr)